

Palmarès des jeunes urbanistes 2026

Fiche de site d'accueil des Workshops territoriaux

**Rue Henri Lebrun, du centre-historique au site
des anciennes usines réunies et de la Cité du
Meuble**

**Saint-Loup-sur-Semouse
Haute-Saône (70)**



Territoire

Région	Bourgogne-Franche-Comté
Département	Haute-Saône
EPCI	Communauté de communes de la Haute-Comté
Commune	Saint-Loup-sur-Semouse

1 : Objet du Workshop

L'enjeu de la stratégie ou du projet d'aménagement	Rue Henri Lebrun : du centre-historique au site des anciennes usines réunies et de la Cité du Meuble. Relier les identités du site pour impulser un renouveau social, urbain et économique
Les thématiques de la stratégie ou du projet d'aménagement	Le workshop pourra notamment aborder les thématiques suivantes : – logement : mobilisation des logements vacants, résorption de l'habitat dégradé, amélioration du logement des personnes défavorisées, action en faveur de la mixité sociale, inclusion, lutte contre la précarité énergétique, – sobriété et efficacité foncière : revitaliser le centre-bourg, travailler sur l'existant et par conséquent limiter l'étalement urbain, investir les friches industrielles et accompagner une dynamique de filière productive – adaptation du territoire : résilience face au changement climatique et à la déprise démographique – amélioration du cadre de vie : qualité architecturale et paysagère, qualité des espaces publics et promotion de lieux de rencontre, enjeux de transition énergétique, mobilité douce et préservation du patrimoine) – eau et biodiversité : désimperméabilisation, renaturation, maintien et renforcement des espaces de pleine terre déjà présents, prévention des risques d'inondations (zone bleu du PPRI du Val de Semouse, approuvé par arrêté préfectoral du 17 décembre 2007, voir carte annexe 1) Les travaux menés pourront notamment être l'occasion d'explorer les modes d'acquisition et de gestion publique, associatives... du foncier, tant pour des usages partagés ou économiques (jardins, tiers-lieux, centres culturels et sportifs, coopératives...), qu'afin de renouveler l'offre de logement et notamment favoriser l'accès à la location ou la propriété des ménages modestes. Enfin, les travaux menés pourront s'appuyer utilement sur les habitants et le tissu associatif et d'économie sociale et solidaire présent dans la ville (société coopérative d'intérêt collectif développant la filière du bois construction, épicerie sociale et solidaire, atelier bois de pré-insertion, école de production...).
Le secteur de la stratégie ou du projet d'aménagement	Le périmètre urbanisé de St-Loup-sur-Semouse s'étend sur de longues branches d'une structure viaire en étoile. Il a semblé pertinent à la collectivité, en lien avec la DDT, de proposer un périmètre comportant une certaine compacité d'enjeux, de motifs urbains, architecturaux et paysagers en cœur de bourg et que l'on retrouve de manière plus dispersée lorsque l'on s'en éloigne (cf annexes 2 et 3, cartes des périmètres opérationnel et élargi). Il est focalisé sur <u>un axe Nord-Sud</u> d'une longueur d'environ 500 m et où se

	succèdent des motifs aux morphologies et usages contrastés, actuellement peu valorisés, partiellement vacants, et dont les caractères singuliers disparaissent sous un seul continuum routier : • Une pièce d'eau autour de la Semouse, et aux abords un patrimoine architectural emblématique (halles transformées en salle des fêtes, école, bains-douches) • L'ancienne école et sa cour transformées en mairie et parking • La rue Henri Lebrun, entièrement minérale et caractérisée par une forte vacance des commerces et des logements, prolongés de grands jardins invisibles depuis l'espace public • La rue de la Croix Partey, aux airs de hameau • L'allée de la Manufacture qui suit la courbe du ruisseau et traverse un paysage inondable, entre potagers associatifs et stade • La manufacture, ancienne usine Lebrun, relancée par la création d'une SCIC à vocation à la fois sociale (insertion) et économique autour de la réactivation de la filière bois. Le site est également le siège du conservatoire de la Cité du Meuble, espace d'exposition de meubles de la grande époque industrielle de Saint-Loup. On y trouve aussi un local Épi'Cerise, association solidaire d'insertion. La réflexion pourra s'étendre au-delà de ce périmètre, en questionnant à minima les liens d'usage et de paysage vers des entités plus éloignées du centre mais à fort potentiel (par exemple l'espace des gravières, la friche de la filature de coton, ou tout autre point d'intérêt identifié avec les jeunes urbanistes, en lien avec le workshop...).
Les problématiques de la stratégie ou du projet d'aménagement	Alors que la commune connaît une déprise forte démographique et économique depuis plusieurs décennies, elle souhaite pouvoir offrir à sa population un cadre de vie de qualité et favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable, en location ou en accession. Le site proposé réunit de nombreux atouts et offre la possibilité d'explorer et poursuivre les modes d'actions volontaristes en termes d'acquisition foncière et d'économie sociale et solidaire menées par la commune et « donner à voir ». Cela se traduit notamment par le rachat de toutes les friches économiques disponibles (comme celles de l'ancienne filature (1,1 hectare), ou celle des anciennes usines réunies (4ha), ou encore les anciens ateliers de meubles Lagrange), pour y implanter, entre autres, le conservatoire de la Cité du Meuble, les jardins familiaux, l'école de production et un atelier d'insertion. La commune a également acquis une maison de maître abandonnée et une maison dans un îlot insalubre et envisage d'acquérir un immeuble de la rue Henri Lebrun, avec le projet de réaliser une opération exemplaire valorisant l'usage du bois, ressource historique de la commune. Toutefois cette volonté fait face à un certain nombre de difficultés : – Manque d'ingénierie pour mettre en œuvre les orientations – Cumul de handicaps (voir infra « dynamiques socio-démographiques et économiques) et de thématiques à traiter – Manque de financements – Difficulté de faire aboutir les réflexions engagées sur la création de foncières, permettant de porter les opérations – Difficulté de trouver des partenaires pour s'engager dans la démarche initiée par la collectivité
L'historique et l'avancement de la stratégie ou du projet d'aménagement	• 2016 : réflexion préalable pour une nouvelle image urbaine par le CAUE • 2020 : recommandation des architecte et paysagiste conseils préconisant une étude d'aménagement sur le secteur de la Semouse à la Manufacture • 2023 : création d'une fiche action petite ville de demain (PVD) :

	‘appel à projet urbanistique’ sur la rue Henri Lebrun permettant d’engager ensuite une réflexion plus globale de tout le centre-bourg – Sollicitation des architecte et paysagiste conseils de la DDT. Malgré plusieurs sollicitations d’enseignants d’écoles d’architecture, ce projet n’a pas abouti faute de candidats. • 2026 : élaboration de scénarios et orientations d’aménagement du centre-ville par le CAUE (cf annexe 4) Le niveau de projection et de précision de la vision du territoire quant à l’avenir du site est de 5/ 10, compte tenu d’une ambition forte freinée par les nombreux obstacles sus-mentionnés.
Le(s) dispositif(s) mobilisé(s) dans le cadre de la stratégie ou du projet d’aménagement	• CAUE en 2016 et 2026 • Dispositif régional d’accompagnement des centres-bourgs : centralité ruralité en région 2022-2026

2 : Objectifs du Workshop

Le ou les attendus du Workshop	Accompagner la collectivité vers une phase opérationnelle pour initier des opérations ayant valeur d’exemples afin de favoriser des initiatives d’autres porteurs de projets privés
Les acteurs à associer au Workshop	– Le consortium d’intérêts (acteurs économiques locaux, tel que la SCIC, entreprises, commerçant...) – Les acteurs de l’économie locale et solidaire (associations Épi’Cerise, association des potagers partagés) – Les élus et habitants de Saint-Loup – Les acteurs culturels locaux – L’État (notamment DDT, architecte et paysagiste conseils...) – Le Département de la Haute-Saône – La Région Bourgogne-Franche-Comté – La communauté de communes de la Haute-Comté – Le PETR Pays des Vosges Saônoise, porteur du SCoT – Les bailleurs sociaux – la chambre du commerce – L’Architecte des Bâtiments de France – Le CAUE D’autres acteurs pourront être associés en fonction des premières pistes identifiées par les lauréats en amont de l’atelier.
Importance et urgence locale du Workshop	Compte tenu des nombreux enjeux économiques, sociaux et démographiques du territoire, le niveau d’importance de tenue du workshop pour le territoire est évalué à 9/10.
Caractère d’urgence locale du Workshop	La collectivité travaille sur ces problématiques depuis de nombreuses années. L’atelier est une réelle opportunité pour donner un nouvel élan aux équipes en début de mandat. Le niveau d’urgence de tenue du workshop pour le territoire est de 7/10.
Effet levier du Workshop	De par leur regard neuf et extérieur au territoire, les jeunes urbanistes offrent l’opportunité de fédérer les différents acteurs du territoire. L’effet de levier de l’atelier est estimé à 8/10.

3 : Dynamiques du territoire du Workshop

Les dynamiques socio-démographiques	La commune de Saint-Loup-sur-Semouse fait face à de nombreux défis socio-démographiques : – Une population communale en forte baisse (- 42,1 % d'habitants en 40 ans, de 1982 à 2022, – 2,2 % de variation annuelle entre 2016 et 2022) – Une population vieillissante (32,3 % de personnes de plus de 65 ans, contre 24,3 % en Haute-Saône) En termes de logement : – Un fort taux de vacance (21,8 % en 2022, selon l'INSEE et 14,6 % de vacance structurelle (> 2 ans) selon zéro logement vacant en 2024, contre 7 % en Haute-Saône) – Un parc de logements très ancien et énergivore 23,3 % de ménages en situation de précarité énergétique logement selon l'ONPE 2022, contre 14 % en Haute-Saône)
Les dynamiques socio-économiques	– Un taux de chômage très élevé (19,2 % en 2022 contre 10,3 % en Haute-Saône) – Un niveau de vie médian de 19 300 € (contre 24 750 € en Haute-Saône, soit 22 % de moins). – un taux de pauvreté très fort (à 60 % de la médiane, selon l'INSEE 2022), établi à 31 % (contre 13,8 % en Haute-Saône) Le secteur industriel (notamment de la filière bois) autrefois prospère, a connu un fort déclin, laissant de nombreuses friches industrielles, telles que la friche de l'ancienne filature et la partie restante de la Manufacture. Ces friches sont aujourd'hui en partie reconverties et utilisées, mais d'importants espaces demeurent encore inexploités, dans l'attente de nouveaux projets. La commune a initié de nombreuses démarches volontaires et originales, mais aussi concertées et coconstruites avec les habitants, les associations et les entreprises locales, dont un certain nombre intervenant dans le périmètre du site proposé : – création par la commune d'une marque déposée « venez toucher du bois », avec le souhait d'élargir son utilisation par l'ensemble du réseau de la filière bois local ; – association Automobile Bois Formation, plus particulièrement au travers d'une école de production reconnue par l'Éducation Nationale, qui forme des élèves avec des CAP des métiers du bois et de l'automobile et située dans les bâtiments de la friche de l'ancienne filature ; – atelier Lobotech, porté par l'association Épicerise, situé dans les anciens ateliers de meubles Lagrange, qui organise des chantiers d'insertion via la création de meubles en bois et qui propose des contrats très courts (quelques heures par semaine) à des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi ; – création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Manufacture des usines réunies (MUR), laquelle fabrique des constructions modulaires en bois ; – création du conservatoire de la Cité du Meuble, portée par la commune, lieu d'accueil d'évènements et de séminaires ; – projet 3A (accompagnement à l'alimentation) porté par l'association Épicerise, pour acheter et manger autrement, changer les <i>a priori</i> sur l'aide alimentaire et aider à entretenir les jardins des personnes âgées ; – jardins familiaux, créés dans le cadre d'une action PVD (15 parcelles pour une superficie totale de 2 000 m²), l'un des jardins est entretenu par l'association Épicerise, – épicerie solidaire Épicerise, qui vend notamment les légumes du jardin familial tenu par l'association. Ces initiatives ont permis, chacune à son échelle, de relancer l'économie locale, mais également d'améliorer la pré-insertion et l'insertion des personnes les plus défavorisées et éloignées de l'emploi. La collectivité a également mis en valeur l'histoire et le patrimoine communal, ainsi que la

	culture autour de la filière bois, au travers de la création du conservatoire de la Cité du Meuble.
Les dynamiques d'aménagement (documents de stratégie et d'urbanisme réglementaire, opérations)	– Révision en cours du PLUi (2026)– SCOT en cours d'élaboration (2026) – Convention OPAH-RU en cours de signature – PVD depuis 2021, convention ORT en 2024 avec 17 projets : La ville de Saint-Loup-sur-Semouse est un territoire marqué par une forte fragilité économique. Dans ce contexte, les élus souhaitent impulser une dynamique de relance afin de renforcer l'attractivité du territoire et de valoriser sa capacité de résilience. Les projets retenus dans le cadre du programme PVD ont ainsi pour objectif principal de soutenir le redémarrage économique de la commune. Ils s'articulent notamment autour du développement de la filière bois, afin de valoriser les ressources locales et de répondre aux besoins ainsi qu'au bien-être des habitants. Ces actions visent également à améliorer le cadre de vie à travers plusieurs opérations structurantes : résorption des cellules commerciales vacantes, amélioration des mobilités, développement du site des gravières, création de jardins partagés, requalification de la rue Henri Lebrun ou encore réhabilitation de la friche de l'ancienne filature. L'atelier territorial s'inscrit pleinement dans cette dynamique territoriale. Il représente une opportunité importante pour accompagner la ville sur les réflexions d'aménagements et d'amélioration du cadre de vie portées par la commune.

4 : Ressources du Workshop

Documentation	
Les documents mis à disposition	En annexe : – Présentation histoire et patrimoine de Saint-Loup-sur-Semouse, réalisée par l'UDAP 70-90 (voir annexe 5) Autres documents : – PLUi de la CC du Val de Semouse, projet de PLUi de la CC de la Haute-Comté – convention ORT – convention OPAH-RU et étude pré-opérationnelle – études du CAUE – primodiag produit par la DDT – Documents historiques (plans, cartes postales, livres sur l'histoire de la ville et de ses industries...) Ces documents pourront être mis à disposition des lauréats en vue de la préparation de l'atelier.
Lieu	
Salle mise à disposition	Grande salle du Conservatoire de la Cité du Meuble (situé Allée de la Manufacture), pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes assises. Voir brochure et photos de la salle en annexe 6
Financement	
La prise en charge des frais d'expertise	Expertise prise en charge à 100 % par la DGALN

La prise en charge des frais logistiques et de restauration	Les frais logistiques restant seront pris en charge par la collectivité
---	---

Annexes : Cartographies et photographies du ou des secteurs du Workshop

Annexe 1 : Extrait de la carte du PPRI du Val de Semouse

Annexe 2 : Carte du périmètre élargi

Annexe 3 : Carte du périmètre opérationnel

Annexe 4 : Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie végétale 2026, CAUE de la Haute-Saône

Annexe 5 : Présentation historique et patrimoniale de la ville de Saint-Loup, DRAC Bourgogne-Franche-Comté

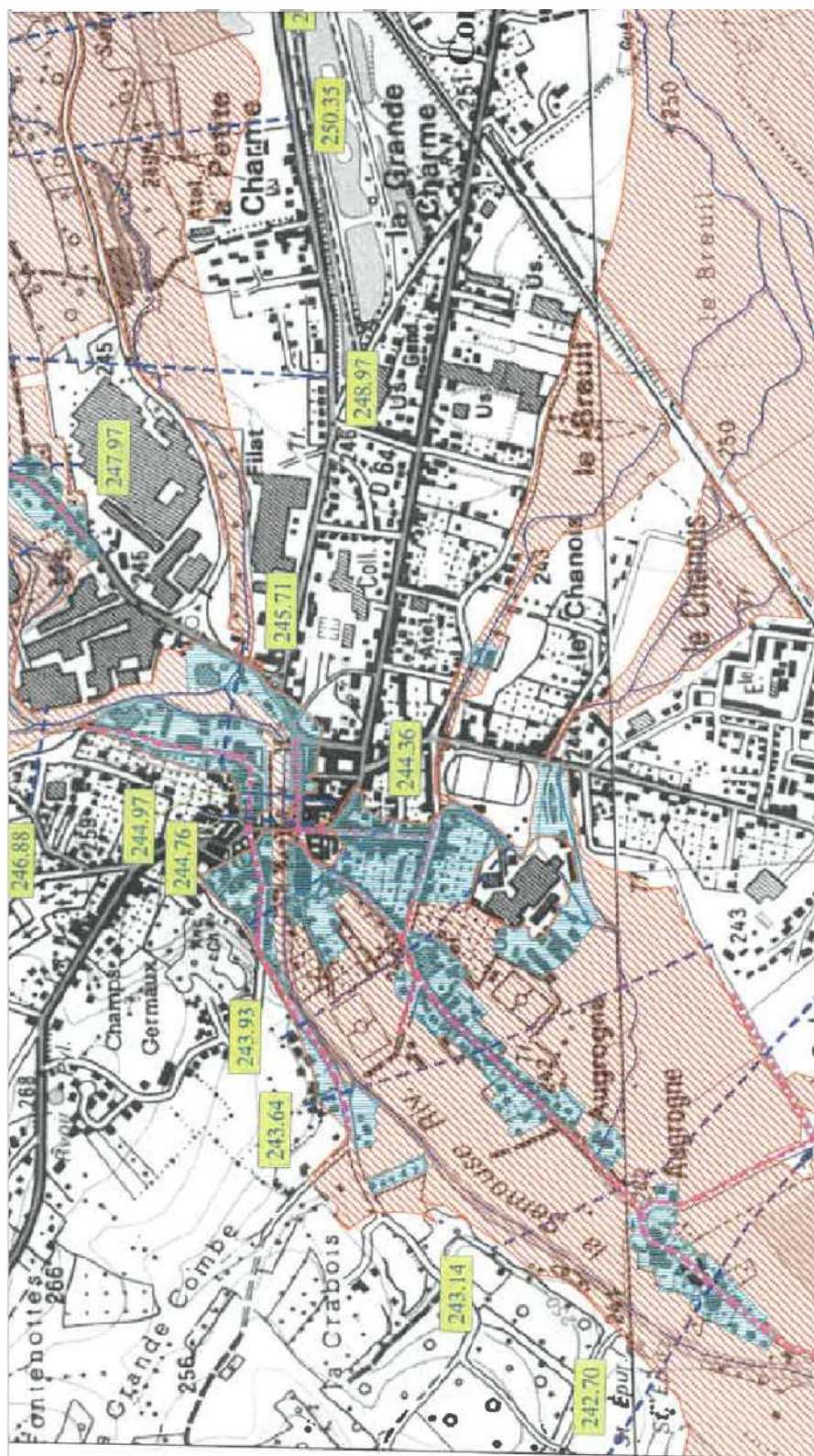
Annexe 6 : Brochure de la salle du conservatoire de la Cité du Meuble et photos

Annexe 7 : Cartographie et photographie du site

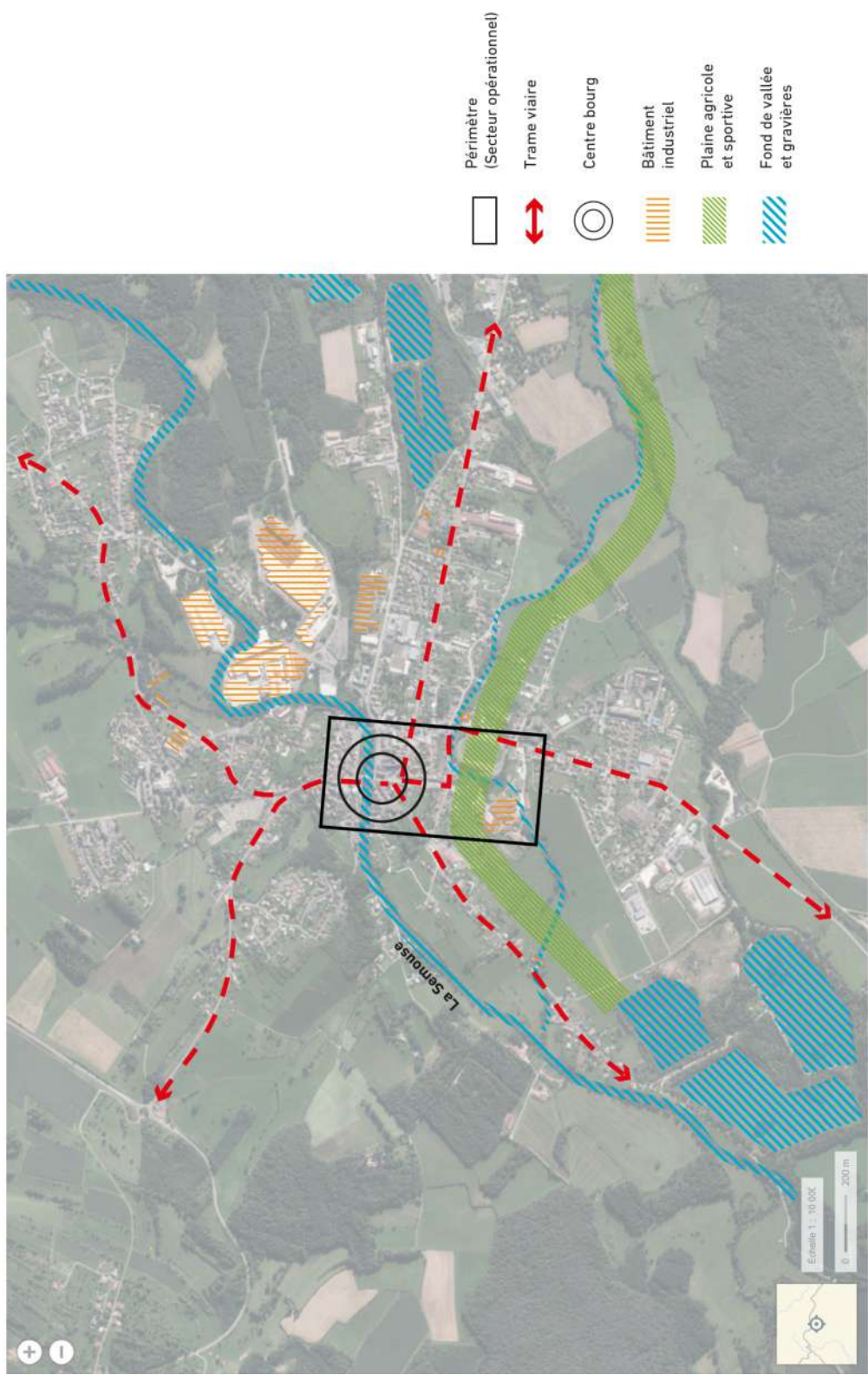
Annexe 8 : Courrier d'engagement du Maire de Saint-Loup-sur-Semouse

Annexe 9 : Note de soutien et d'engagement du réseau des partenaires locaux

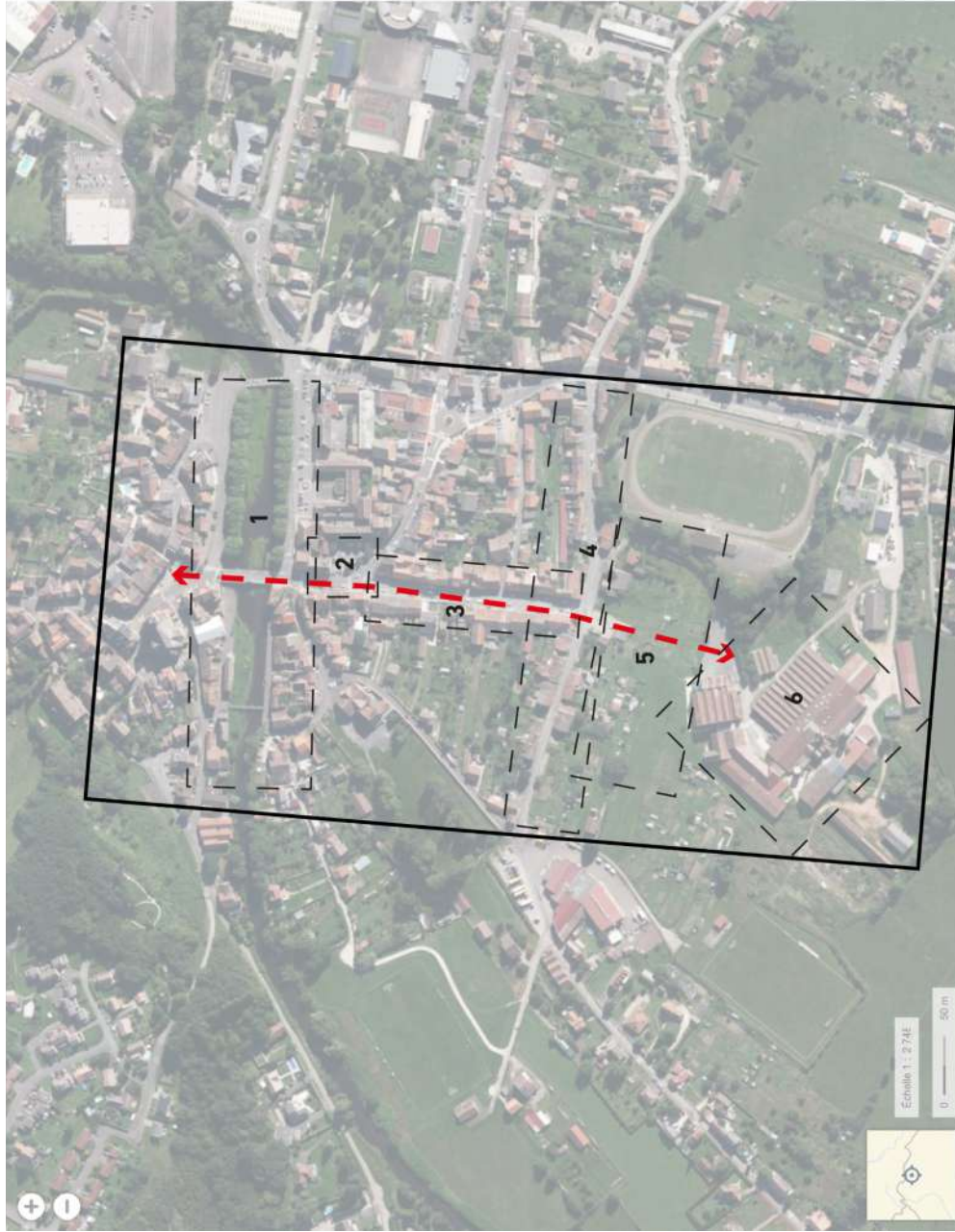
Annexe 1 : Extrait de la carte du PPRI du Val de Semouse



Annexe 2 : Carte du périmètre élargi



Annexe 3 : Carte du périmètre opérationnel



 **Périmètre**
(Secteur opérationnel)

 **Axe Nord / Sud**
(Rue Lebrun)

 **Séquences**
(Urbanes /
Architecturales /
Paysagères)

Annexe 4 : Accompagnement à
l'élaboration d'une stratégie
végétale 2026, CAUE de la Haute-
Saône

COMMUNE DE SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE VÉGÉTALE



Document de travail

Dossier

Février 2026
Format A3 Paysage



C.A.U.E. 70

Manon PAVOT,
chargée d'études

5A route de Saint-Loup
70000 VESOUL
03 84 96 97 77
contact@caue70.fr



Commune SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

Thierry BORDOT, Maire

7 rue Henry Guy,
70800 SAINT LOUP SUR SEMOUSE
03 84 49 06 22
mairie@saint-loup.eu

Missions du CAUE

Préambule

L'intervention est effectuée dans le cadre de la mission de conseil dévolue aux C.A.U.E. par la Loi sur l'Architecture du 7 Janvier 1977 d'une part, précisée par l'article 2 de la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1986 relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique d'autre part.

Les propositions ou les estimations formulées dans ce document ont une valeur de conseil et ne peuvent engager la responsabilité du C.A.U.E. ou des rédacteurs.

Les croquis ou plans présentés ici ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être utilisés directement pour la construction.

Il appartient au Maître de l'Ouvrage de faire réaliser les études de projet et d'exécution avant toute réalisation. Tous les documents, issus de cette étude, sont considérés comme propriété intellectuelle du C.A.U.E. de la Haute-Saône et des architectes concepteurs. À ce titre, aucune modification ne pourra être effectuée sans l'accord des auteurs - Loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteur et Loi du 1er juillet 1992 (art L 111.1 à L 132.33) Code de la Propriété Industrielle.

De même, la commune de Saint-Loup-sur-Semouse s'engage à citer, dans toutes les publications ou diffusions écrites ou audiovisuelles, à quelque niveau que ce soit, son partenariat avec le C.A.U.E. comme le stipule la loi.

Les phases de l'étude

- Définition du projet et étude de faisabilité comprenant :
- Inventaire des zones végétalisées communales et reportage photographique des sites concernés.
 - État des lieux : identification des forces, faiblesses et enjeux.
 - Analyse fonctionnelle et paysagère : étude des caractéristiques et des usages.
 - Études : Élaboration de scénarios et des grandes orientations d'aménagement.

NB : Les idées et les dessins présentés dans ce document ont essentiellement un objectif programmatique répondant aux attentes du maître d'ouvrage.
Aussi, des remises en questions pertinentes, adaptations aux savoir- faire... pourront être proposées si elles se justifient et permettent au projet de gagner en faisabilité et durabilité.

Contexte de l'étude

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE VÉGÉTALE

La commune de Saint-Loup-sur-Semouse souhaite repenser l'aménagement des massifs et des espaces de la commune. Dans cette optique, elle sollicite l'expertise du C.A.U.E. pour étudier les enjeux et possibilités d'aménagement des espaces extérieurs de l'ensemble de la commune. L'objectif est de valoriser ces lieux aujourd'hui peu fréquentés, en accueillant des espaces de promenade et d'apporter une certaine attractivité à la commune.

- Les enjeux principaux sont :
- Valoriser des espaces actuellement sans usage.
 - Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager existant.
 - Renforcer l'attractivité du centre-bourg.

Sommaire

ÉTAT DES LIEUX	3
HISTOIRE & MORPHOLOGIE	3
LA COMMUNE	5
1- L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF	6
Le conservatoire de la cité du meuble et l'Epi'cerise	8
La Maison de santé et la rue Henri Lebrun	10
Le lavoir et l'espace libre	12
L'avenue Christiane Jansen et le stade municipal	14
La médiathèque municipale et le hameau durable	16
2 - LE CENTRE VILLE	19
La mairie et la rue Henri Lebrun	20
La Semouse et son patrimoine	22
Les écoles et la place Léon Jacquey	24
Le parc et le château de Bouly	26
3 - LE QUARTIER DE L'ÉGLISE	29
La Semouse et ses abords	30
L'église	32
Le quartier historique	34
Le point de vue du vieux château	36
Le cimetière	38
4 - ANNEXES	40
Fiche Récap : pour commencer	40
Photomontages	42

ÉTAT DES LIEUX

Introduction

Saint-Loup-sur-Semouse fait partie de la Communauté de Communes de la Haute-Comté et appartient au canton de Saint-loup-sur-Semouse. La commune se trouve à une quinzaine de kilomètres de Luxeuil-les-Bains et à trente-huit kilomètres de Vesoul.

Paysage

La commune fait partie de l'unité paysagère de la dépression sous-vosgienne, et de la sous-unité entre Combeauté et Lanterne qui se caractérise par « des bordures de massifs anciens. Ces formes s'installent là où les roches du socle laissent place aux couches sédimentaires périphériques plus récentes. [Ces] dépôts transportés par les cours d'eau ont permis la construction de grands plans alluviaux, autour des confluences surtout, comme à St-Loup-sur-Semouse ou à Conflans-sur-Lanterne. » La ville est traversée par la Semouse et la Combeauté.

habitemosterritoires-bfc.fr / atlas des paysages / les CAUE de Bourgogne Franche-Comté

Le patrimoine

"Ville très industrielle au siècle dernier (filatures, tissages, moulins, tanneries, forges, ameublement), St-Loup-sur-Semouse est resté aujourd'hui un centre important du textile et de l'ameublement (meubles Parisot). Ainsi le château de Bouly, **classé monument historique** et construit au 18ème siècle, était une ancienne résidence de Maître des forges. La ville comporte également un petit quartier ancien au bord de la Semouse et autour de l'église reconstruite au 18ème siècle."

habitemosterritoires-bfc.fr / atlas des paysages / les CAUE de Bourgogne Franche-Comté

L'évolution de la commune de Saint-Loup-sur-Semouse

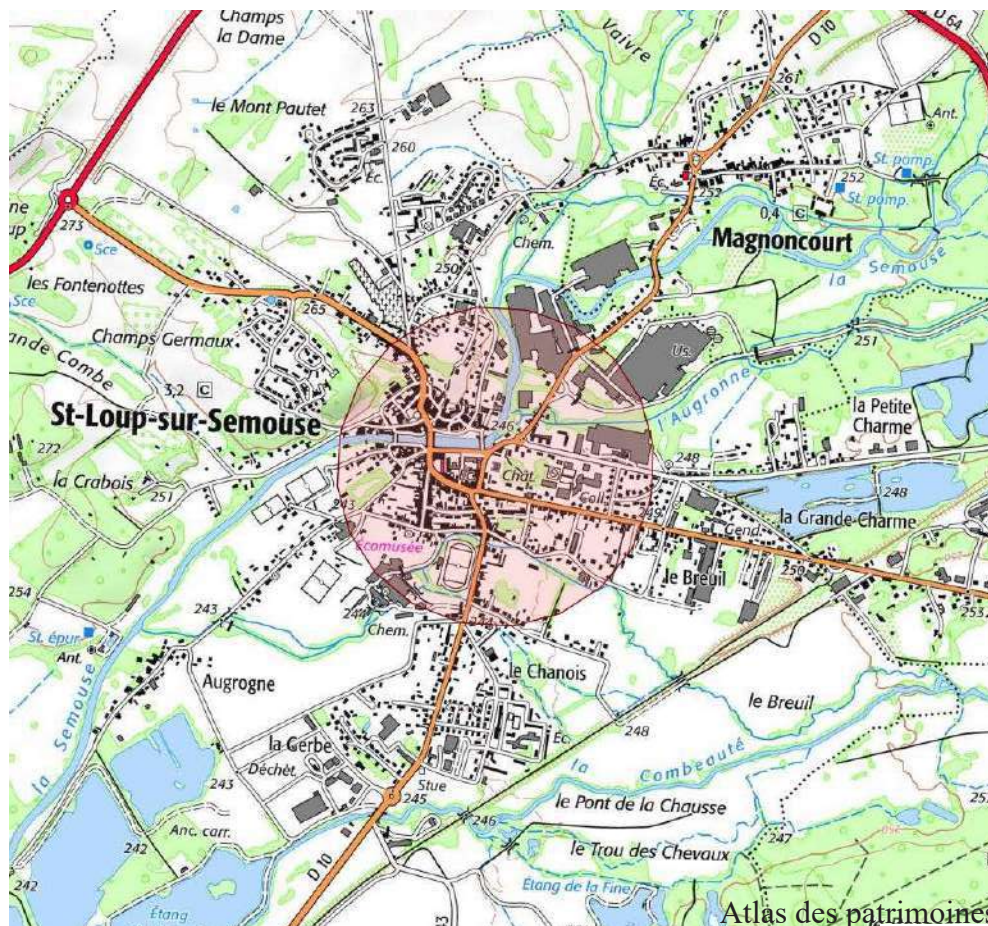
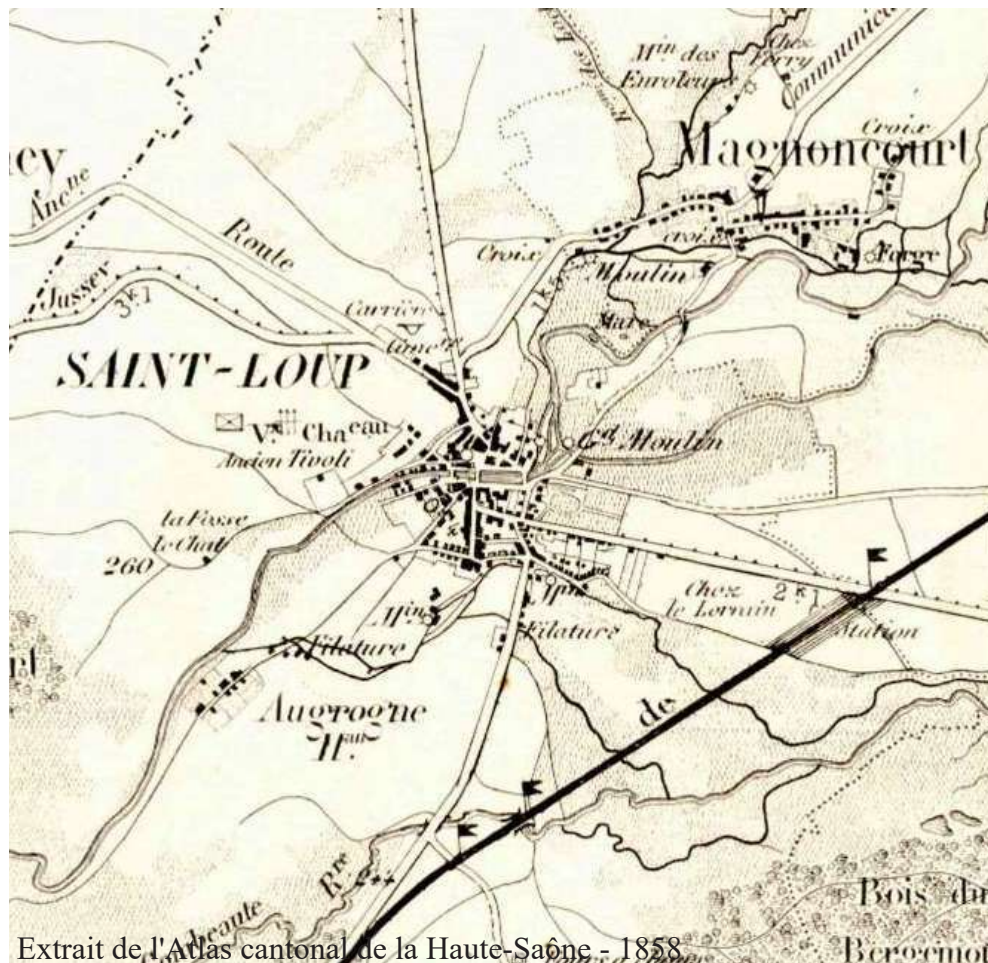
En 1982, la commune comptait 4907 habitants. En 2023, Saint-Loup avait 2814 habitants. On voit qu'en 40 ans la population a diminué de moitié, notamment à partir des années 2000 et décline encore aujourd'hui.

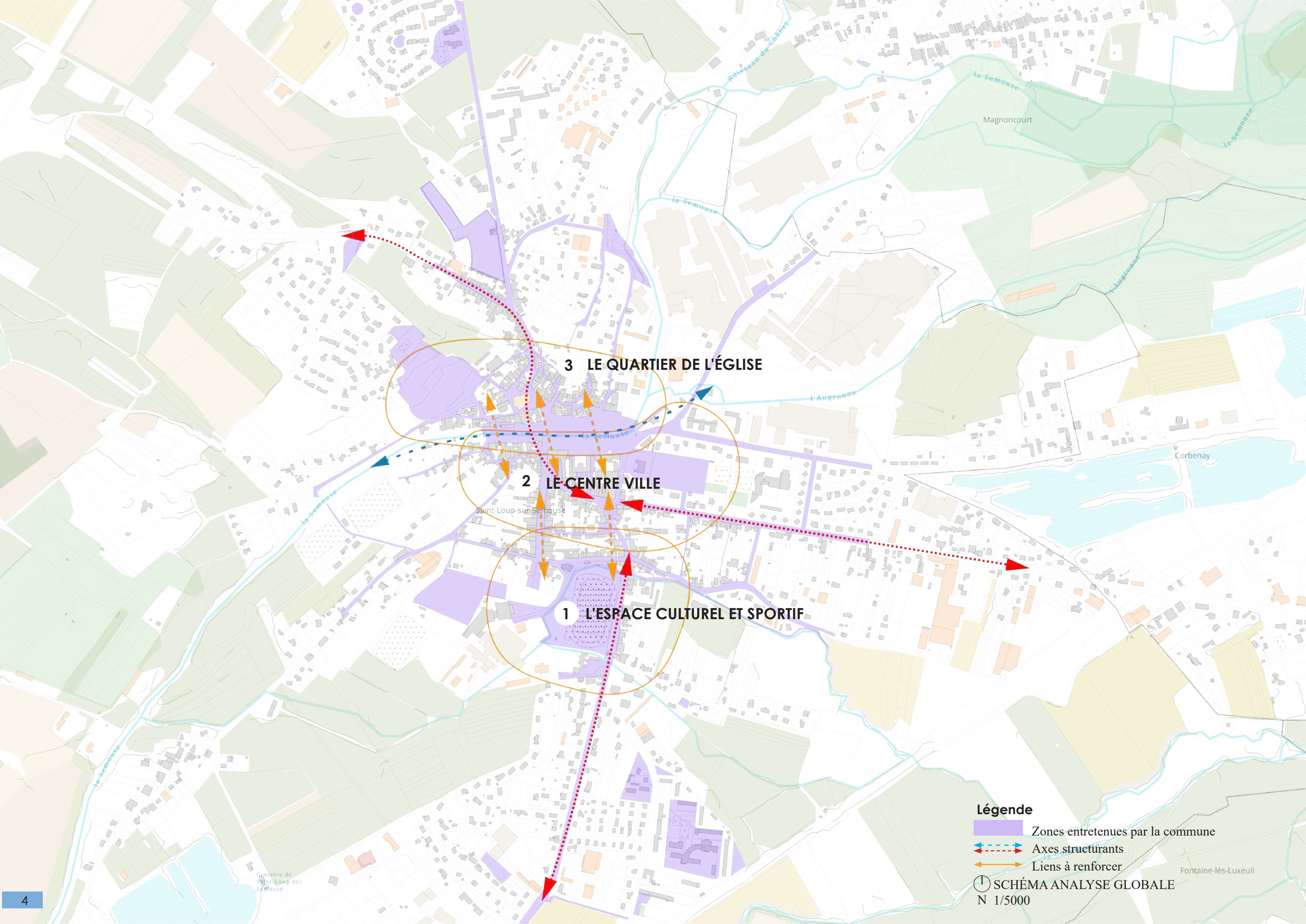
Cette forte démographie du XXème siècle se constate également dans la morphologie de la ville. Des années 1950 aux années 1980, la ville originelle s'étend avec l'installation des industries et l'apparition de nombreux pavillons. Toutefois, le centre du village conserve son identité et sa qualité architecturale.

Aujourd'hui, la commune fait face à une augmentation notable de la vacance, qui fragilise l'attractivité du centre, affaiblit les dynamiques commerciales et contribue à une perte progressive d'identité urbaine.

HISTOIRE & MORPHOLOGIE

A l'échelle de la commune





3 LE QUARTIER DE L'ÉGLISE

2 LE CENTRE VILLE

1 L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF

Légende

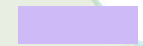
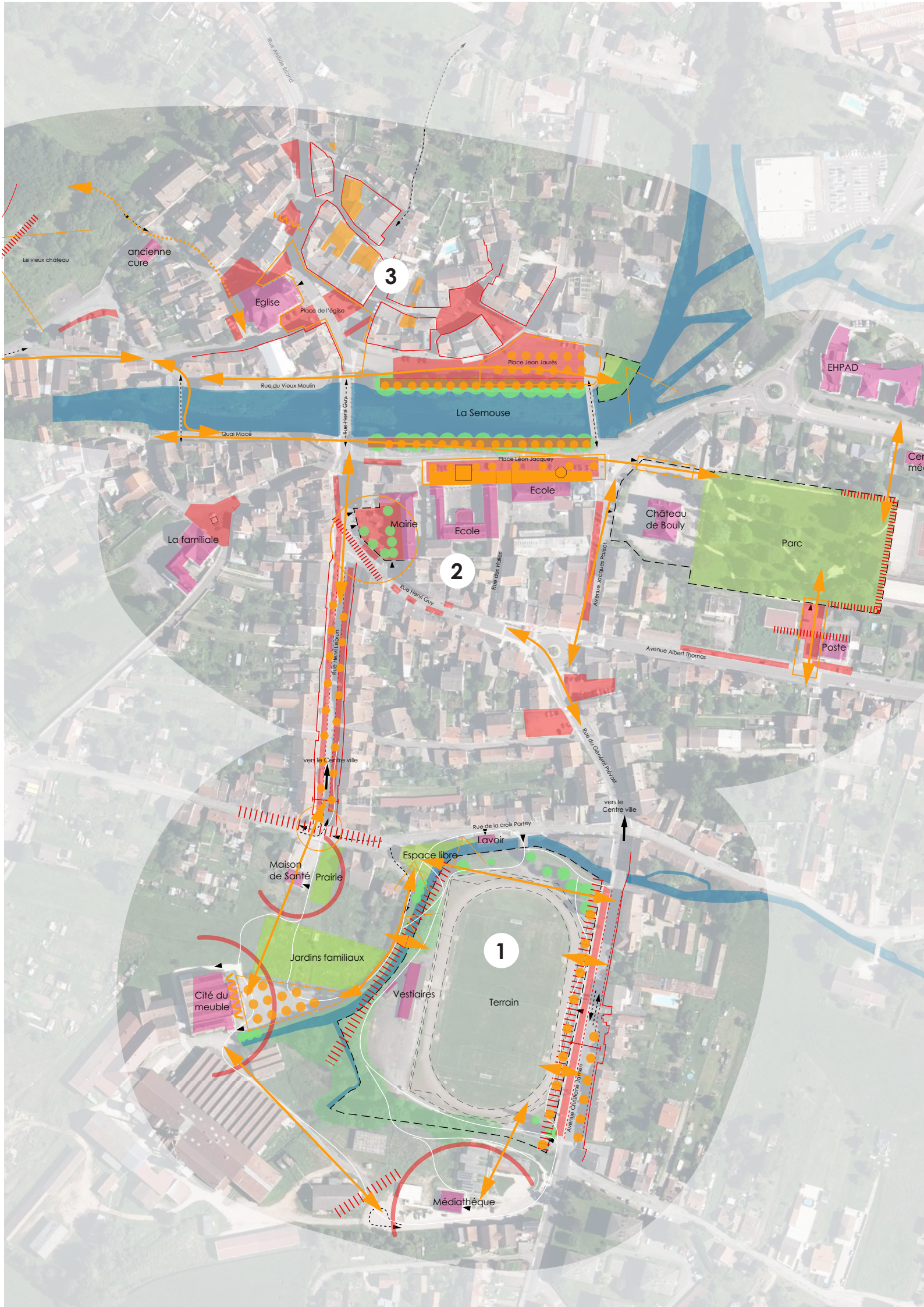
-  Zones entretenues par la commune
-  Axes structurants
-  Liens à renforcer

 SCHÉMA ANALYSE GLOBALE
N 1/5000



LA COMMUNE

CONSTATS ET ENJEUX :

- Une **MULTITUDE DE PROJETS** ont été initiés **SANS ÊTRE ABOUTIS**, entraînant une **DISPERSION DES EFFORTS** et un **MANQUE DE LISIBILITÉ** globale.
- Une **VACANCE IMPORTANTE** qui touche à la fois les commerces et les logements.

ATOUTS EXISTANTS :

- La ville dispose de **LIEUX REMARQUABLES** et de **GRANDE QUALITÉ**, offrant un potentiel fort.
- Une dynamique de projets est déjà présente, avec des **INITIATIVES EN COURS** qui témoignent d'une **VOLONTÉ D'ÉVOLUTION ET DE TRANSFORMATION**.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION :

- Dégager et **HIÉRARCHISER** clairement les **PROJETS PRIORITAIRES** apparaît comme un enjeu majeur pour **DONNER UNE COHÉRENCE D'ENSEMBLE**.
- **RENFORCER LES CONNEXIONS** entre les différents pôles afin de créer un réseau cohérent et lisible.
- **DÉVELOPPER DES PARCOURS** de mobilité douce continus et attractifs.
- **ORGANISER DES VISITES DE QUARTIER** avec les habitants pour présenter les actions menées et de rendre visibles les difficultés auxquelles les agents sont confrontés sur le terrain.

LA CONCERTATION auprès de la population constitue un **LEVIER ESSENTIEL**. Elle permet non seulement d'**EXPLIQUER CLAIEMENT LES INITIATIVES** engagées par la commune, mais aussi de les associer aux projets. **EN IMPLIQUANT LES CITOYENS** dès les premières étapes, la collectivité **FAVORISE L'ADHÉSION** au projet.

- 1 - L'espace culturel et sportif
- 2 - Le centre ville
- 3 - Le quartier de l'église
- 4 - Autres

Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

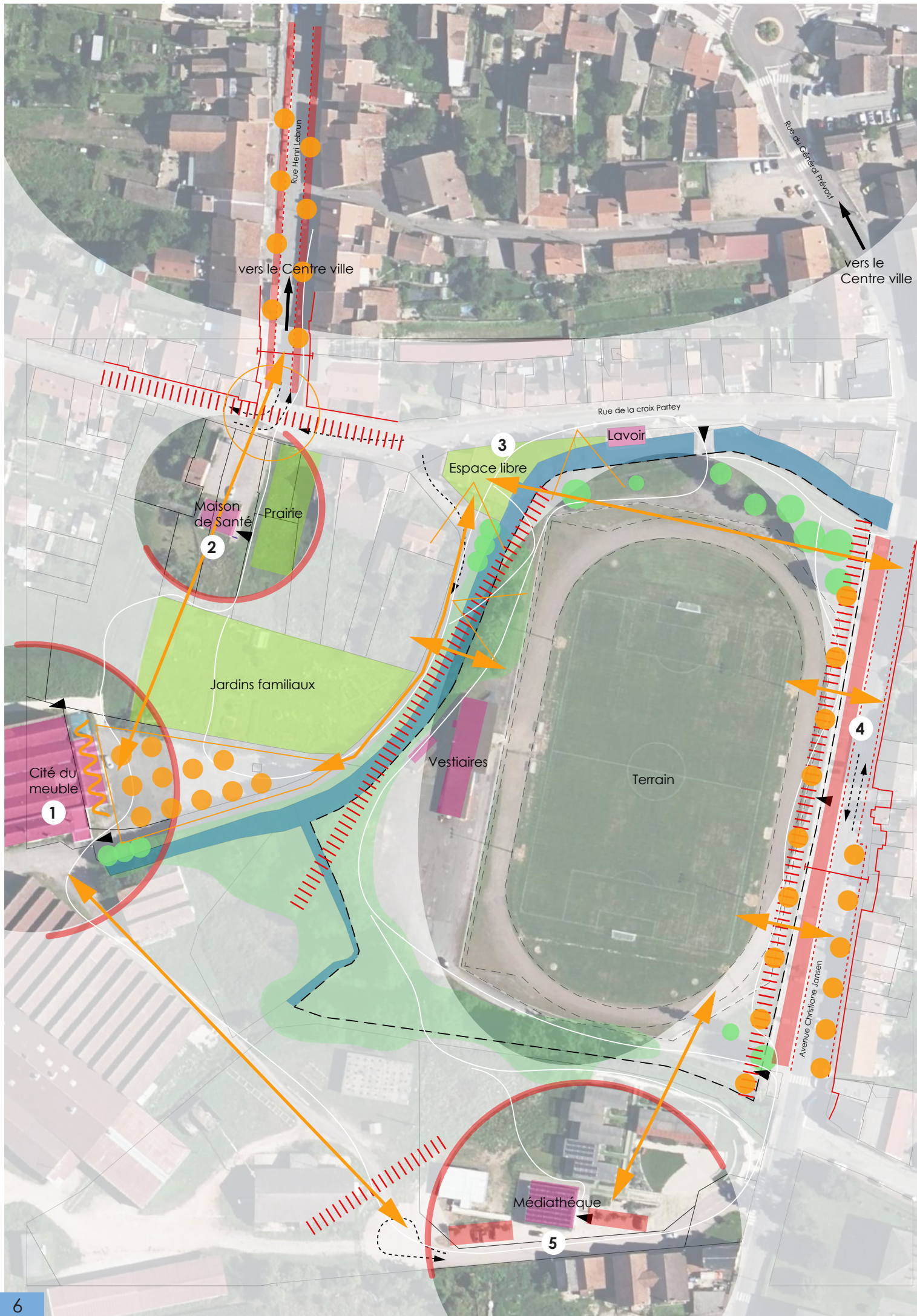
Enjeux

- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager
- Proposition de parcours

⌚ SCHÉMA
N 1/3000



1- L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF

CONSTATS ET ENJEUX : DES CENTRALITÉS ISOLÉES

- Multiples **CENTRALITÉS ISOLÉES** qui ne dialoguent pas entre elles.
- Isolement physique des sites **SÉPARÉS PAR DES GRILLES OU PAR LE RUISSEAU**.
- **ABSENCE DE CONNEXION** directe avec le centre-ville, limitant l'accessibilité et la fréquentation.

ATOUS EXISTANTS : UN CADRE PAYSAGER À FORT POTENTIEL

- Un pôle situé **À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE-VILLE**, avec un fort potentiel d'attractivité.
- Un **CADRE PAYSAGER** doté de charme, qui mérite d'être mis en valeur.
- Implantation **SUR UN AXE STRUCTURANT** de la commune : l'avenue Christiane Jansen.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN PARC EN VILLE

- Développer un **PARCOURS DE PROMENADE** traversant les différents espaces aujourd'hui isolés, afin de créer une continuité douce.
- **CONSOLIDER L'IDENTITÉ CULTURELLE** du pôle en renforçant les liaisons piétonnes et en facilitant les circulations internes.
- Renouveler les arbres étêtés pour **RESTAURER UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE** durable.
- Travailler l'ensemble du secteur comme un **VÉRITABLE PARC**, lisible, accessible et accueillant.

- 1 - Le conservatoire de la cité du meuble et l'Epi'cerise
- 2 - La Maison de santé et la rue Henri Lebrun
- 3 - Le lavoir et l'espace libre
- 4 - L'avenue Christiane Jansen et le stade municipal
- 5 - La médiathèque municipale et le hameau durable

Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

Enjeux

- Front bâti
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager
- Proposition de parcours

① SCHÉMA
N 1/1500



PLOUËDERN (29)



SAINT-SAUVEUR (70)



CHAMPLITTE (70)



BARATIER (05)

1 LE CONSERVATOIRE DE LA CITÉ DU MEUBLE ET L'ÉPI'CRISE



La réalisation d'un dossier de faisabilité plus approfondi, ainsi que la sollicitation d'un maître d'œuvre, permettraient d'engager une réflexion structurée sur l'aménagement de l'espace.

CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU ENCLAVÉ

- **SIGNALÉTIQUE INSUFFISANTE** ne permettant pas d'identifier clairement l'accès à la cité.
- Site relativement **ISOLÉ**, accessible uniquement par une voie peu qualitative.
- Bâtiment présentant une **IMAGE PEU ACCUEILLANTE**.
- Espace d'**ENTRÉE PEU LISIBLE**, sans indication claire des usages.
- Accès principal à la cité peu visible et **INSUFFISAMMENT ENTRETENU**.
- **ABSENCE DE MOBILIER URBAIN** pour favoriser les usages et le confort.

ATOUTS EXISTANTS : UN LIEU CULTUREL ET PATRIMONIAL

- Présence d'un ruisseau offrant un **CADRE NATUREL AGRÉABLE ET APAISANT**.
- Jardins familiaux, verger et l'Épi'cerise apportent **UNE DIMENSION CONVIVIALE ET PRODUCTIVE**.
- Allée de tilleuls constituant un élément paysager fort à valoriser.
- POSSIBILITÉ DE CRÉER UNE LIAISON DIRECTE** avec la médiathèque et la maison de santé.
- Présence du Conservatoire de la Cité du Meuble, **LIEU CULTUREL ET PATRIMONIAL MAJEUR**.
- Volonté affirmée d'ouvrir le site davantage au public.



RONCHAMP (70)



LURE (70)

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN PÔLE ATTRACTIF

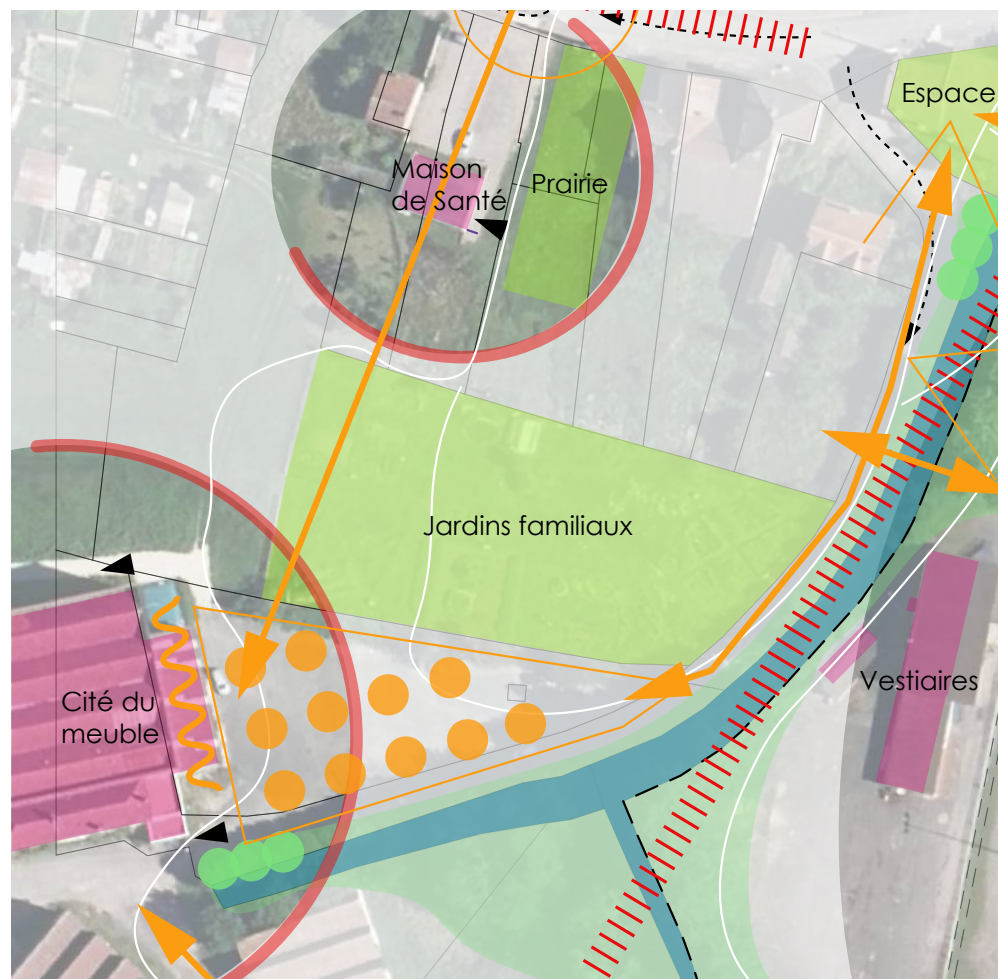
- METTRE EN VALEUR LES FAÇADES**, par exemple par la création d'une fresque autour du thème du meuble, en collaboration avec un artiste.
- Rafrâchir les entrées, restaurer les carreaux et reprendre les enduits afin de redonner au lieu un **ASPECT SOIGNÉ ET VIVANT**.
- RÉAMÉNER ET DÉSIMPERMÉABILISER** l'espace d'entrée pour améliorer l'accueil du public et clarifier l'organisation du stationnement.
- Créer des cheminements traversant le potager afin de **RELIER LA CITÉ AU CENTRE-VILLE**.
- Aménager le chemin menant à la médiathèque pour **RENFORCER LA CONNEXION ENTRE CES DEUX LIEUX CULTURELS**.
- Développer un **CIRCUIT DE PROMENADE** à la fois culturel et paysager.
- Mettre en place des boucles piétonnes pour réduire la dépendance à la voiture et **ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES**.



LEUGLAY (21)



DARNEY (88)



- Légende**
- Bâtiments
 - Cours d'eau
 - Espaces verts
 - Sens de circulation
 - Entrées
 - Arbres
 - Enjeux**
 - Front bâti dense
 - Frontières
 - Espace dédié aux véhicules
 - Largeur importante
 - Zone isolée
 - Parking
 - Pistes**
 - Liaison à créer / renforcer
 - Végétation
 - Point de vue à valoriser
 - Façade à travailler
 - Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



CHATILLON-COLIGNY (45)

2 LA MAISON DE SANTÉ ET LA RUE HENRI LEBRUN



CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU DÉCONNECTÉ

- Implantée **EN RETRAIT DE L'ALIGNEMENT**, la maison de santé est isolée en fond de parcelle.
- Parking de **FAIBLE QUALITÉ** et aux capacités limitées.
- **ABSENCE DE LIAISON DOUCE** entre la rue et la maison de santé, **SITUÉE AU NIVEAU D'UN CARREFOUR** peu lisible.
- La rue Henri-Lebrun **TRÈS LARGE, MINÉRALE, PEU QUALITATIVE**, sans ombrage et fortement dédiée à l'automobile, aboutissant elle aussi sur le carrefour.
- La maison de santé **TOURNE LE DOS À LA CITÉ DU MEUBLE ET AU POTAGER**, séparée par une paroi translucide qui limite les interactions.

ATOUTS EXISTANTS : UNE JONCTION ENTRE LE CENTRE VILLE ET LA CITÉ

- Rue Henri-Lebrun portant LE NOM D'ANCIENNES USINES de meubles, constituant un élément patrimonial fort.
- Rue de la mairie et de l'église, AXE HISTORIQUE STRUCTURANT de la commune.
- Présence d'une prairie en fauche tardive, offrant UN POTENTIEL ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER.
- Accès à l'arrière des potagers et de l'Épi'cerise, CRÉANT UNE OUVERTURE VERS UN ESPACE VIVANT ET PRODUCTIF.



EXCENEVEX (74)



CHATILLON-COLIGNY (45)



TEMPLNEUVE EN PEVELE (59)



BATILLY-EN-GÂTINAIS (45)



BERRE-L'ÉTANG (13)



BESANÇON (25)

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UNE ENTRÉE DU PARC

- Concevoir un cheminement structurant permettant de considérer la maison de santé et la prairie non comme une limite, mais comme UN POINT D'ARTICULATION ET D'ENTRÉE VERS UN VÉRITABLE PARC.
- Étendre la démarche de fauche tardive à l'ensemble du site pour renforcer la TRAME ÉCOLOGIQUE.
- RECONNECTER LE PÔLE CULTUREL ET SPORTIF AU CENTRE-VILLE sans imposer un contournement complet du complexe.
- DÉVELOPPER UN CIRCUIT DE PROMENADE À LA FOIS CULTUREL, PAYSAGER ET PÉDAGOGIQUE.
- CRÉER DES TRAVERSÉES au sein du potager pour relier la Cité du Meuble au cœur du village via la maison de santé et la rue Henri-Lebrun.
- RÉAMÉNAGER ET VÉGÉTALISER LA RUE Henri-Lebrun, en intégrant du mobilier conçu par la Cité du Meuble, afin d'accompagner le promeneur jusqu'à l'usine, offrir des haltes et METTRE EN VALEUR UN SAVOIR-FAIRE LOCAL aujourd'hui disparu.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

Enjeux

- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU PEU VALORISÉ

- L'accès au ruisseau est limité en raison de la **PRÉSENCE DE GRILLES** et d'habitations qui le relèguent à l'arrière-plan.
- Les premiers aménagements sont **ORIENTÉS VERS LA RUE**, alors même qu'un espace naturel de qualité — ruisseau et végétation — se trouve à l'arrière.
- Le site apparaît aujourd'hui **ISOLÉ**, peu connecté à son environnement immédiat et **SANS VÉRITABLE CONTINUITÉ** avec les espaces voisins.

ATOUTS EXISTANTS : UN CADRE AGRÉABLE

La **PRÉSENCE DU RUISSEAU** constitue un véritable **ATOUT PAYSAGER**, offrant un cadre naturel apaisant et propice à la détente.

Le lavoir, élément de **PETIT PATRIMOINE RESTAURÉ**, enrichit l'identité du lieu.

L'**EMPLACEMENT LIBÉRÉ** par la démolition d'une ancienne maison offre une opportunité stratégique pour **CRÉER UNE ENTRÉE MARQUANTE VERS LA CITÉ DU MEUBLE**.

La partie nord du **STADE PRÉSENTE UN ESPACE DE QUALITÉ ET AGRÉABLE**, notamment grâce à la vue sur l'intérieur du lavoir, les arbres et le ruisseau.

L'accès au stade est identifié par une porte intéressante, pouvant devenir un élément structurant du parcours.

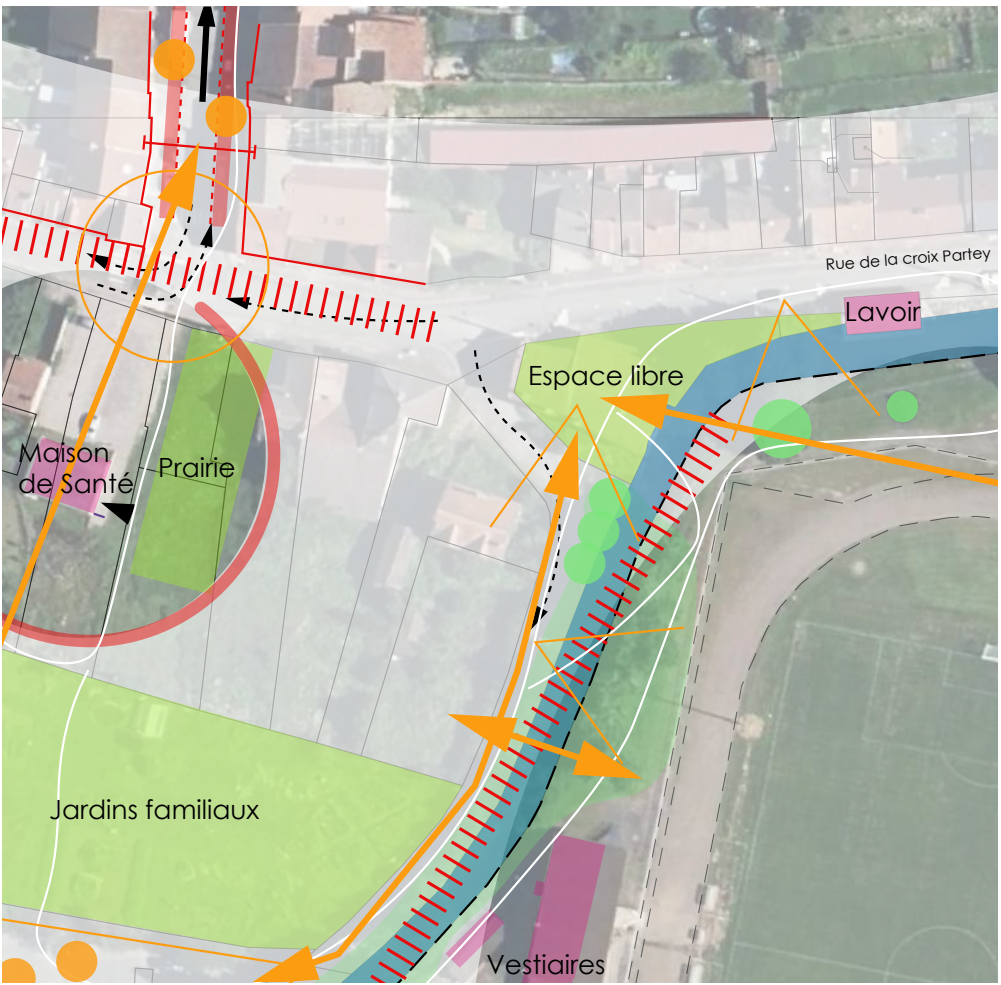
PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN LIEU DE PROMENADE

AMÉNAGER L'ESPACE LIBÉRÉ par la démolition **EN ZONE DE REPOS, ÉQUIPÉE DE MOBILIER**, tout en y intégrant une signalétique claire vers la Cité du Meuble.

RÉORIENTER LES USAGES ET LES PERSPECTIVES VERS LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES : le stade, le lavoir et le ruisseau, la cité du meuble...

Créer **UNE PROMENADE LE LONG DE L'EAU ET À L'INTÉRIEUR DU STADE** afin de valoriser les arbres remarquables et la présence du ruisseau.

Développer de **NOUVEAUX POINTS DE TRAVERSÉE** du ruisseau pour renforcer la connexion entre le lavoir et l'ensemble du site.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres
- Enjeux**
 - Front bâti dense
 - Frontières
 - Espace dédié aux véhicules
 - Largeur importante
 - Zone isolée
 - Parking
- Pistes**
 - Liaison à créer / renforcer
 - Végétation
 - Point de vue à valoriser
 - Façade à travailler
 - Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



4 L'AVENUE CHRISTIANE JANSEN ET LE STADE MUNICIPAL



CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU SEULEMENT DE PASSAGE

- Le grillage qui entoure le stade crée une **RUPTURE FORTE AVEC L'AXE PRINCIPAL** de la commune.
- Le stade, **ENCLAVÉ PAR LA PRÉSENCE DE L'EAU** sur trois côtés et par **UN NOMBRE LIMITÉ D'ENTRÉES**, fonctionne comme un **ESPACE FERMÉ DIFFICILEMENT ACCESSIBLE**.
- Les ouvertures actuelles sont majoritairement orientées vers l'avenue Christiane Jansen, **TOURNANT LE DOS À LA CITÉ DU MEUBLE**.
- L'avenue Christiane Jansen souffre d'**UN VASTE ESPACE D'ENROBÉ PEU QUALITATIF** et **N'INCITE PAS À LA PARCOURIR**.
- Le cheminement **PIÉTON LONGE UN GRILLAGE ET UN STATIONNEMENT**, sans arbres ni mobilier, créant un parcours peu attractif.
- Les **SURFACES** dédiées aux véhicules sont **SURDIMENSIONNÉES** par rapport aux usages réels.

ATOUTS EXISTANTS : UN ESPACE DE LOISIRS

LE RUISSEAU longe une grande partie du stade, ACCOMPAGNÉ D'UNE VÉGÉTATION dense qui offre un cadre naturel de qualité.

Le site constitue un POINT D'ARTICULATION intéressant avec le quartier situé du côté de l'entrée direction Vesoul.

DE VASTES ESPACES RESTENT DISPONIBLES, offrant un potentiel important pour de nouveaux usages, aménagements et végétations.

UN ESPACE DE LOISIRS entièrement consacré au sport, offrant un accompagnement adapté.



DAIX (21)



TORCY (71)



TORCY (71)



DINGY-SAINT-CLAIR (74)



PLOUÉDERN (29)

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN VÉRITABLE PARC

DÉVELOPPER UNE DÉAMBULATION À L'INTÉRIEUR du stade pour profiter du ruisseau et de la végétation, EN MULTIPLIANT LES ENTRÉES ET SORTIES afin de renforcer les connexions avec les sites voisins.

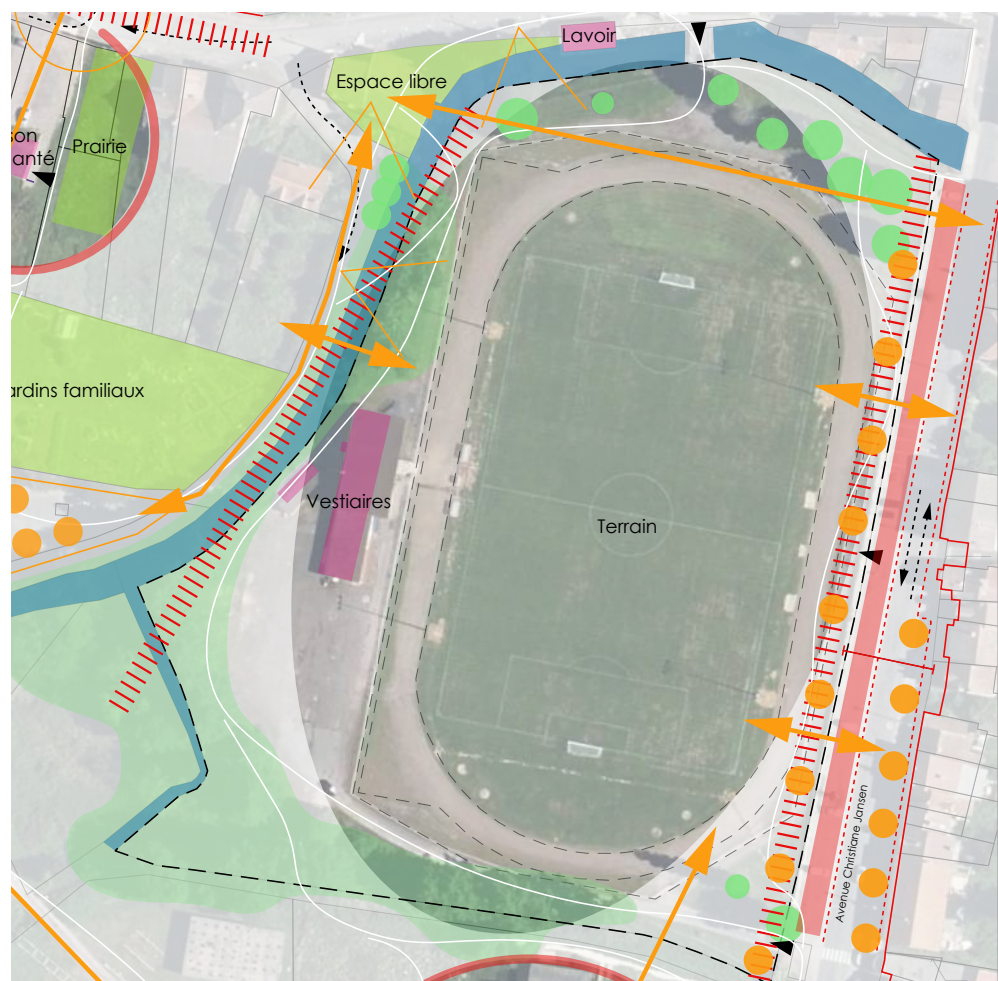
Ajouter de NOUVEAUX POINTS DE TRAVERSÉE du ruisseau pour améliorer la liaison entre le stade et le reste du site.

DÉSIMPÉRMEABILISER ET VÉGÉTALISER L'AVENUE CHRISTIANE JANSEN afin de la rendre plus accueillante et plus attractive.

CONCEVOIR L'ENSEMBLE COMME UN PARC UNIFIÉ, reliant les différents pôles plutôt que de les cloisonner par des grilles qui limitent les usages à certaines périodes.

Ouvrir le stade pour en faire un véritable espace paysager, et non uniquement un terrain de football, en VALORISANT LA VÉGÉTATION existante.

RENOUVELER LES ARBRES étêtés pour restaurer une qualité paysagère cohérente et poursuivre sur de la TONTE DIFFÉRENCIÉE sur les espaces en recul.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres
- Enjeux**
- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking
- Pistes**
- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N

5 LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ET LE HAMEAU DURABLE



CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU D'EXEMPLE MAIS EXCENTRÉ

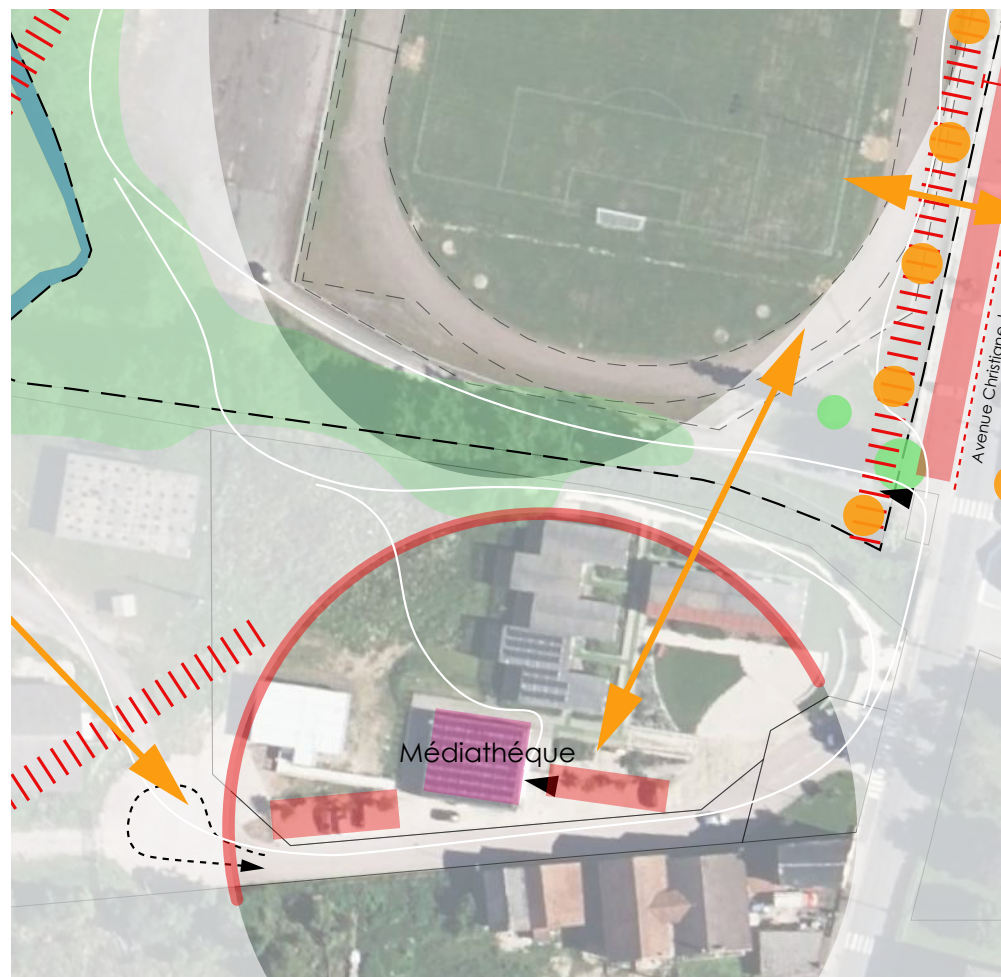
- La médiathèque se trouve aujourd'hui **EN RETRAIT DES PÔLES ATTRACTIFS** du site.
- Son positionnement **EXCENTRÉ** par rapport au centre-ville et sa **DESSERTE MAJORITAIREMENT AUTOMOBILE** limitent son accessibilité et son intégration dans les parcours urbains.

ATOUPS EXISTANTS : UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT

- Le site bénéficie d'un **AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE QUALITÉ**, offrant un cadre particulièrement agréable : présence d'arbres, d'un ruisseau, d'un amphithéâtre, de cheminements paysagers et d'une végétation généreuse.
- Ces aménagements constituent **UNE BASE INSPIRANTE** pour renforcer l'attractivité du lieu.
- Par ailleurs, une **VOIE DÉDIÉE AUX VÉHICULES DE SERVICE PERMET DÉJÀ DE RELIER LA MÉDIATHÈQUE À LA CITÉ DU MEUBLE**.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN LIEN AVEC LA CITÉ

- **CRÉER UN CHEMINEMENT PIÉTON QUALITATIF** reliant la médiathèque à la Cité du Meuble, au centre-ville et aux autres polarités culturelles apparaît **COMME UNE PRIORITÉ**.
- Ce parcours structurant permettrait de mieux intégrer la médiathèque dans son environnement, de **RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET D'ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES**.



- Légende**
- Bâtiments
 - Cours d'eau
 - Espaces verts
 - Sens de circulation
 - Entrées
 - Arbres
- Enjeux**
- Front bâti dense
 - Frontières
 - Espace dédié aux véhicules
 - Largeur importante
 - Zone isolée
 - Parking
- Pistes**
- Liaison à créer / renforcer
 - Végétation
 - Point de vue à valoriser
 - Façade à travailler
 - Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



BERRE-L'ÉTANG (13)



DIJON (21)



BRUGES (33)



2 - LE CENTRE VILLE

CONSTATS ET ENJEUX : UN ESPACE PUBLIC DOMINÉ PAR LA VOITURE

- Un espace largement DÉDIÉ À L'AUTOMOBILE, qui contraint les habitants à emprunter des trottoirs étroits et peu confortables, ou à utiliser leur voiture même pour de courts déplacements.
- LA SEMOUSE, pourtant colonne vertébrale du territoire, RESTE EN MARGE : la ville occupe ses quais SANS RÉELLEMENT TISSER DE LIENS avec la rivière ni l'intégrer aux usages quotidiens.
- UN ÉTAT SANITAIRE PRÉOCCUPANT du patrimoine arboré, nécessitant une intervention rapide pour préserver la qualité paysagère et écologique du site.

ATOUTS EXISTANTS : UN CADRE PATRIMONIAL

- Un PATRIMOINE BÂTI RÉVÉLATEUR D'UN PASSÉ RICHE, qui confère au centre-ville une identité forte.
- Une PRÉSENCE DE SERVICES PUBLICS, contribuant à l'attractivité du cœur de ville.
- UN CADRE URBAIN ET PAYSAGER doté de véritables atouts, notamment grâce à la présence de la Semouse, élément structurant.

PISTES D'AMÉNAGEMENT : UN ESPACE PUBLIC DE RENCONTRE

- Créer une véritable PROMENADE AU BORD DE L'EAU, accompagnée d'espaces de détente, pour redonner accès à la Semouse et en faire un lieu de respiration au cœur de la ville.
- REQUALIFIER LES ABORDS ET LES ENTRÉES DES BÂTIMENTS PUBLICS, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de renforcer la sécurité des usagers.
- Renouveler les platanes, dans une démarche de long terme, pour RESTAURER UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE DURABLE ET PRÉSERVER L'IDENTITÉ VÉGÉTALE du centre-ville.

- 1 - La place de la mairie et la rue Henri Lebrun
- 2 - La Semouse et son patrimoine
- 3 - Les écoles et la place Léon Jacquey
- 4 - Le parc et le château de Bouly

Légende

Bâtiments

Cours d'eau

Espaces verts

Sens de circulation

Entrées

Arbres

Enjeux

Front bâti

Frontières

Espace dédié aux véhicules

Largeur importante

Zone isolée

Parking

Pistes

Liaison à créer / renforcer

Végétation

Point de vue à valoriser

Façade à travailler

Lieu à aménager

⌚ SCHÉMA
N 1/1500



1 LA MAIRIE ET LA RUE HENRI LEBRUN



CONSTATS ET ENJEUX : UNE MAIRIE PEU VISIBLE

- Une place de la mairie aujourd'hui **OCCUPÉE PAR UN STATIONNEMENT ANARCHIQUE**, qui limite les usages et nuit à la lisibilité de l'espace public.
- Une mairie implantée au cœur d'un **CARREFOUR IMPOSANT ET COMPLEXE**, générant des **SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES** pour les usagers.
- Une **PRÉSENCE INSTITUTIONNELLE PEU PERCEPTIBLE**, faute de signalétique et de traitement de sol permettant d'identifier clairement l'emplacement de la mairie et de valoriser son rôle central.

ATOUTS EXISTANTS : UN VASTE ESPACE D'ACCUEIL

UN PÔLE DE SERVICES ET DE COMMERCE offrant une véritable CENTRALITÉ DE PROXIMITÉ.

Un VASTE ESPACE D'ACCUEIL devant la mairie.

La PRÉSENCE DE TILLEULS qui structurent et embellissent la place.

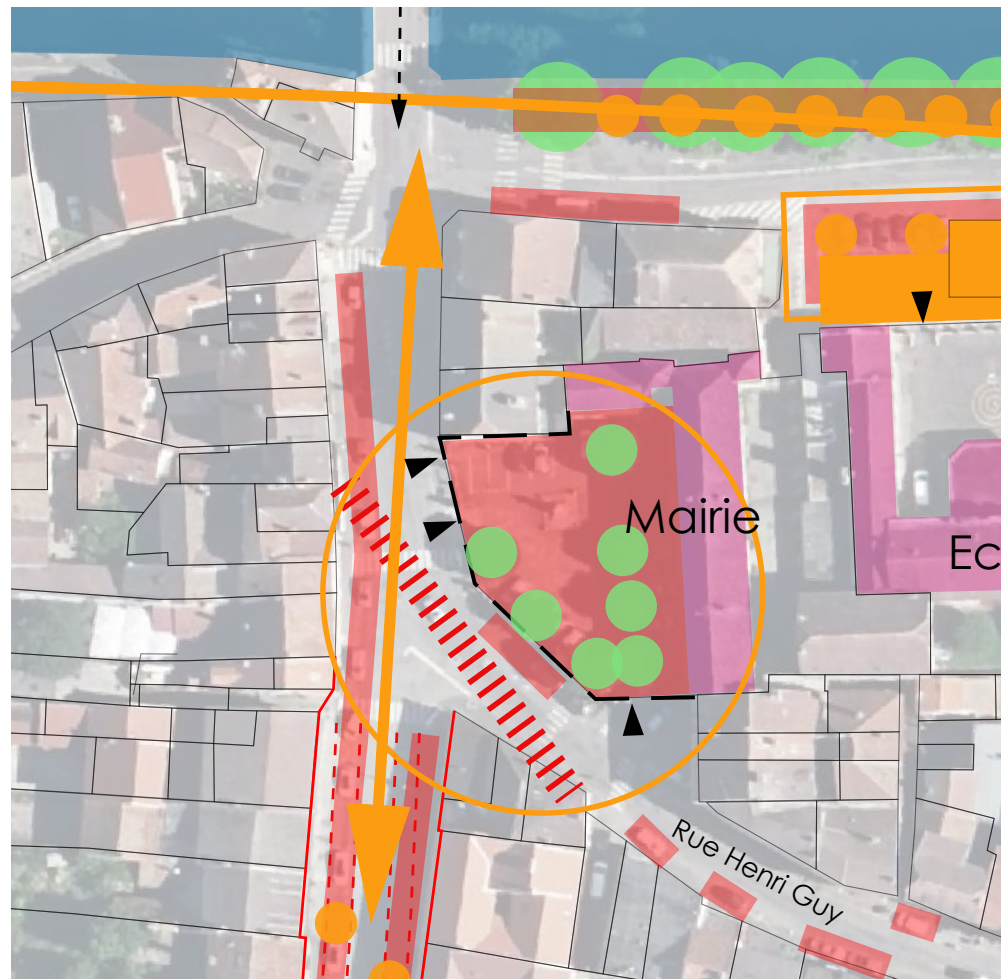
La rue principale de la commune, AXE STRUCTURANT qui organise les déplacements et la vie locale.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN LIEU DE VIE

CRÉER UN SQUARE devant la mairie, intégrant des zones de repos, du mobilier urbain et des espaces végétalisés pour RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU LIEU.

Étendre la réflexion au-delà des murets de la mairie, en REQUALIFIANT LE CARREFOUR et en travaillant particulièrement les revêtements de sol afin de METTRE EN VALEUR LE BÂTIMENT public et de FACILITER LES TRAVERSÉES PIÉTONNES.

Créer un parvis et un square, permettant de RENFORCER LA LIAISON ENTRE LA SEMOUSE ET L'ITINÉRAIRE menant à la maison de santé et au parcours autour du stade.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres
- Enjeux**
- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking
- Pistes**
- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



LESTREM (62)



LESTREM (62)



SAINT-HILAIRE (25)



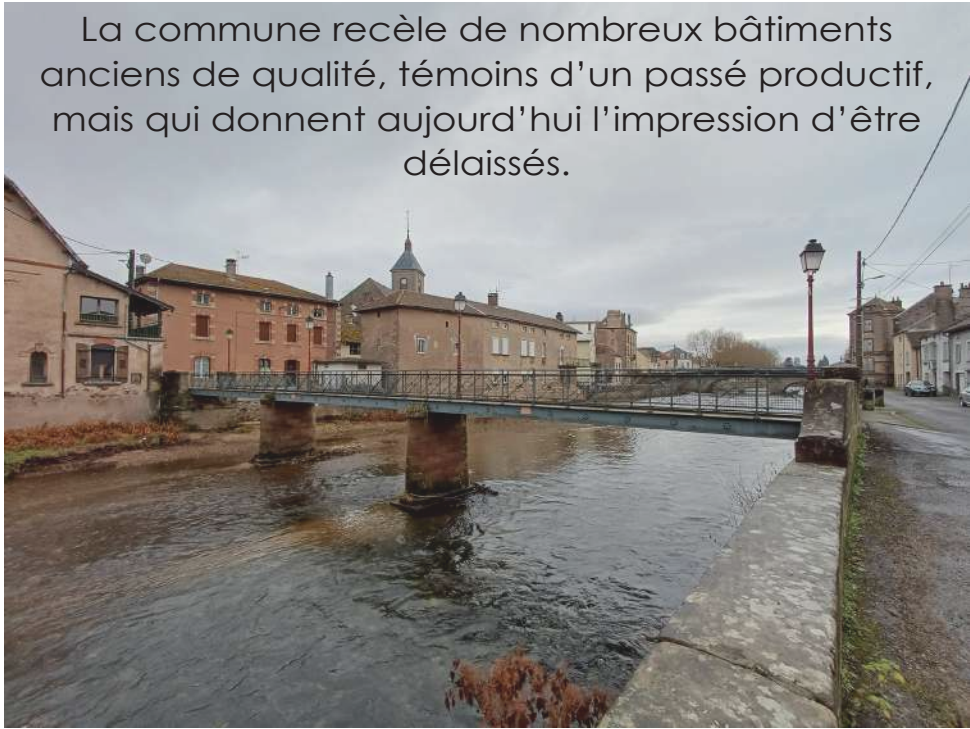
CHATILLON-COLIGNY (45)

21

2 LA SEMOUSE ET SON PATRIMOINE



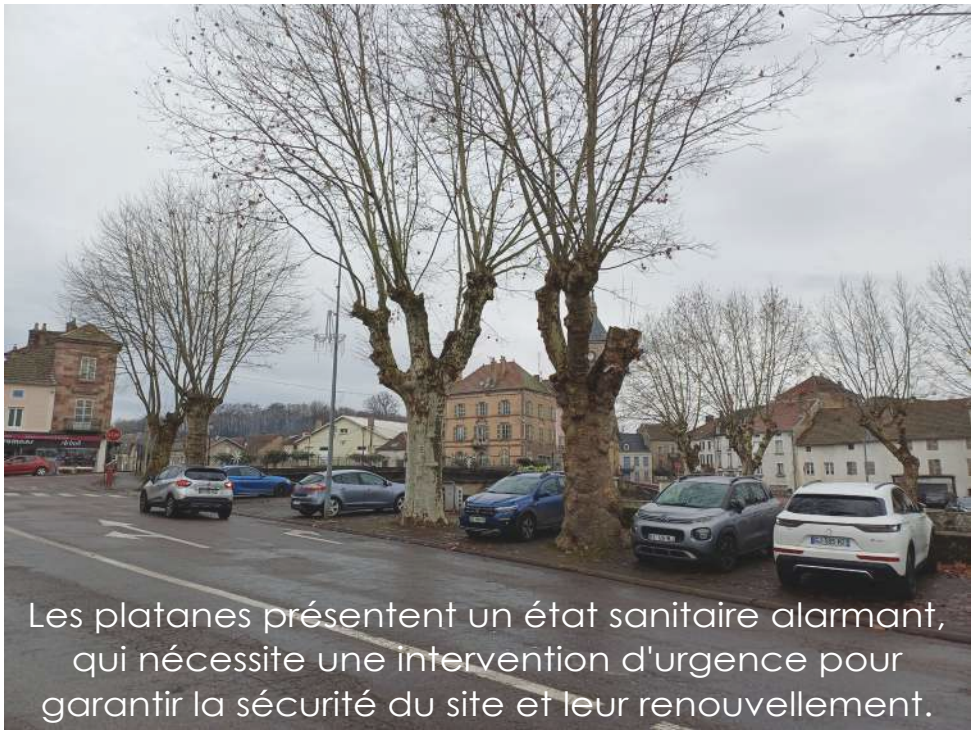
Élément majeur de la commune, la Semouse contribue pleinement à la qualité du cadre de vie.



La commune recèle de nombreux bâtiments anciens de qualité, témoins d'un passé productif, mais qui donnent aujourd'hui l'impression d'être délaissés.



La Semouse et les bâtiments anciens constituent des éléments essentiels de l'identité de la commune.



Les platanes présentent un état sanitaire alarmant, qui nécessite une intervention d'urgence pour garantir la sécurité du site et leur renouvellement.



Malgré un cadre agréable, il est difficile de longer la Semouse sans être bloqué par une voiture.



La rue Léon-Jacquey, largement dimensionnée et dominée par le trafic automobile, relègue les piétons au simple rôle de passants longeant les façades.

CONSTATS ET ENJEUX : UNE RIVIÈRE OUBLIÉE

- Des platanes en très mauvais état, nécessitant une **INTERVENTION URGENTE** pour garantir la sécurité et préserver le patrimoine végétal.
- Des quais de la Semouse peu valorisés, aujourd'hui **MAJORITAIREMENT OCCUPÉS PAR LE STATIONNEMENT**, ce qui limite fortement la place accordée aux piétons.
- Des **BÂTIMENTS REMARQUABLES DÉLAISSÉS**, qui donnent l'impression d'être oubliés alors qu'ils constituent un atout architectural majeur.

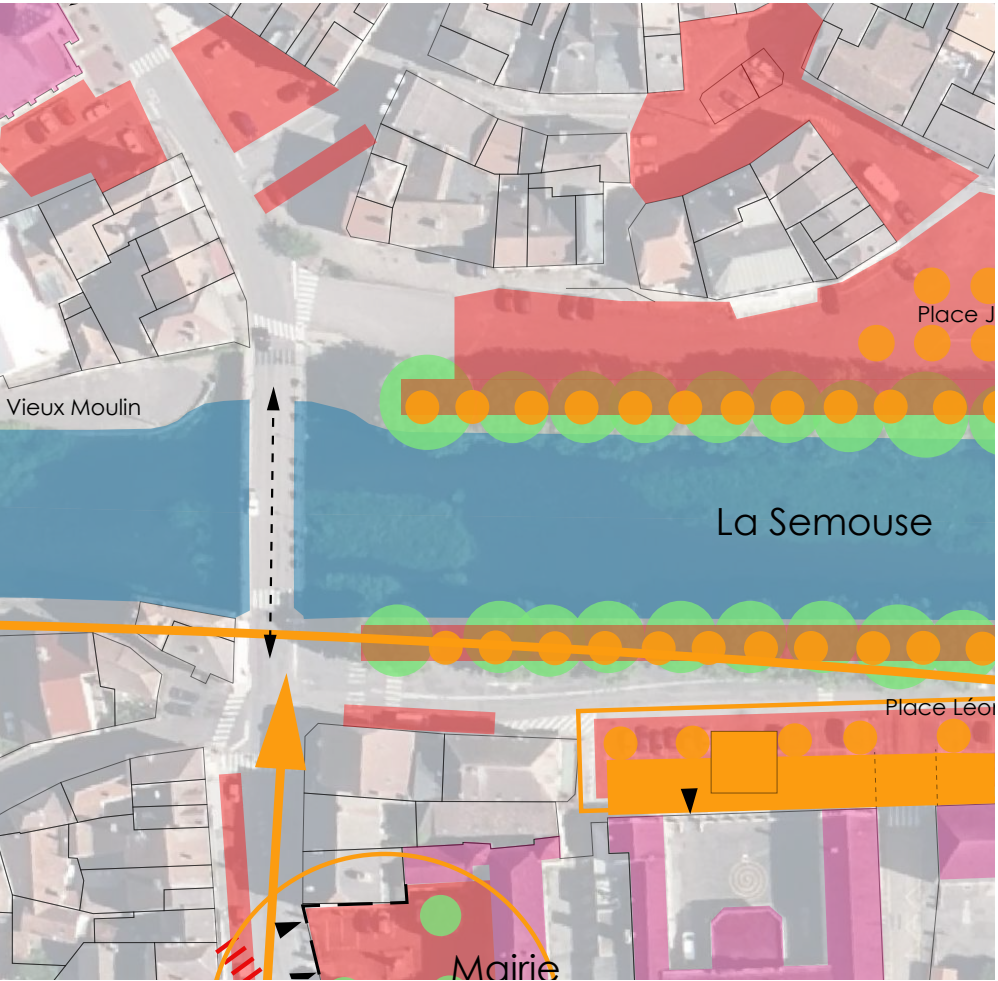
L'état sanitaire des platanes est critique et nécessite une intervention urgente.

ATOUTS EXISTANTS : UN CADRE DE CHARME

- UN ENVIRONNEMENT de bord de Semoise particulièrement AGRÉABLE, qui gagnerait à être mis en valeur.
- De VASTES ESPACES LIBRES, offrant un potentiel important pour de futurs aménagements.
- Une CONNEXION DIRECTE AVEC LES SERVICES du centre-ville, facilitant les déplacements et les usages quotidiens.
- La Semoise est l'ENTITÉ STRUCTURANTE DU CENTRE-VILLE.

PISTES D'AMÉNAGEMENT... : UNE VÉRITABLE PROMENADE

- Créer une DÉAMBULATION LE LONG DE LA SEMOISE, en aménageant UNE ZONE PIÉTONNE SUR LES QUAIS, permettant de profiter pleinement des berges et d'utiliser les passerelles pour prolonger la promenade.
- FAIRE UN INVENTAIRE SANITAIRE des arbres de la commune et réaliser les coupes les plus urgentes.
- RENOUELER LES PLATANES en profitant de la largeur des voies pour REPLANTER PROGRESSIVEMENT de nouveaux arbres. LA COUPE des sujets existants s'effectuerait AU RYTHME DES REPLANTATIONS.
- RÉDUIRE NATURELLEMENT LA VITESSE de circulation et améliorer la sécurité par la réduction des voies.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

Enjeux

- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



3 LES ÉCOLES ET LA PLACE LÉON JACQUEY



La réalisation d'un dossier de faisabilité plus approfondi, ainsi que la sollicitation d'un maître d'œuvre, permettraient d'engager une réflexion structurée sur l'aménagement de l'espace.

CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU DÉDIÉ AU STATIONNEMENT

- La **PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU PARKING AVEC LES ENTRÉES DES ÉCOLES** réduit fortement l'espace disponible lors de la sortie des élèves, exposant enfants et parents aux **RISQUES LIÉS AUX MANŒUVRES ET À LA CIRCULATION** des véhicules.
- La place Léon Jacquey, **ENTIÈREMENT DÉDIÉE AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION** automobile, offre **TRÈS PEU D'ESPACE AUX PIÉTONS** et limite les usages possibles de cet espace public.

ATOUTS EXISTANTS : UN LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL

- La place Léon Jacquy offre une SURFACE GÉNÉREUSE, composée de vastes espaces de stationnement qui présentent un réel potentiel pour de futurs aménagements.
- Une LOCALISATION PRIVILÉGIÉE, près de la Semouse, entité structurante du centre-ville.
- Un lieu INTERGÉNÉRATIONNEL, marqué par la PRÉSENCE DES ÉCOLES où se croisent quotidiennement enfants, parents et habitants.
- Une proximité immédiate avec la mairie.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UNE PLACE ACCUEILLANTE

- CRÉER UN PARVIS pour chaque établissement public, afin de mettre à distance les véhicules des entrées et AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LA LISIBILITÉ des accès.
- Profiter de la générosité des espaces pour RENOUVELER LES ARBRES et VALORISER LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS de la place (monuments, ...), en renforçant son identité paysagère et historique.
- RÉDUIRE LE NOMBRE DE STATIONNEMENTS, et/ou déporter une partie des places sur l'autre rive, afin de LIBÉRER DE L'ESPACE POUR LES USAGES PIÉTONS et les aménagements qualitatifs.



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

Enjeux

- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

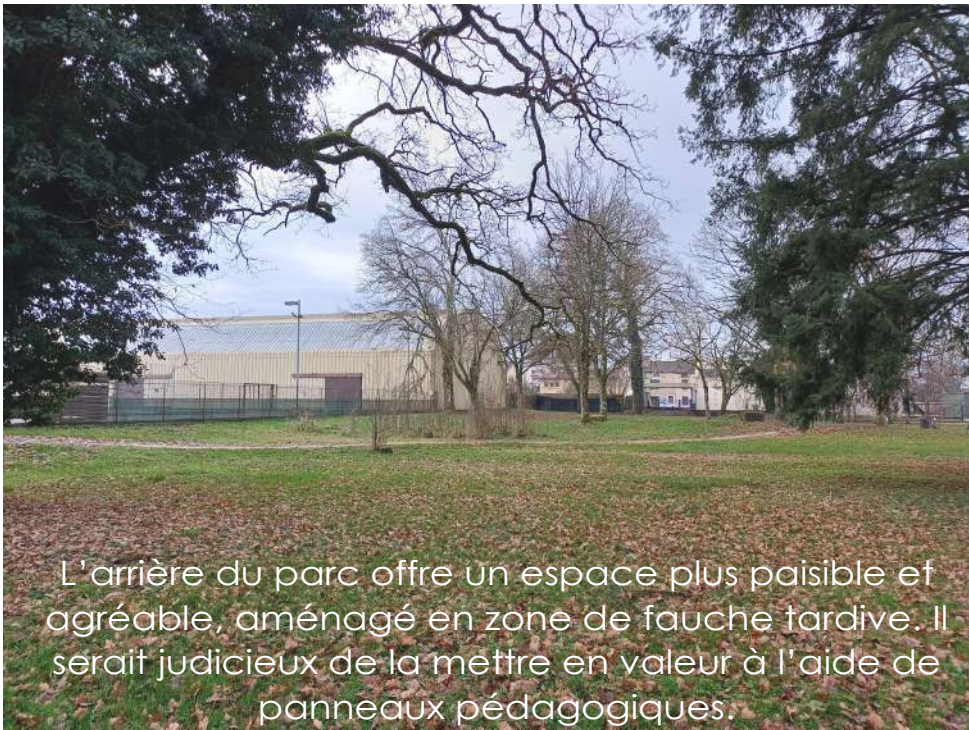
Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



4 LE PARC ET LE CHÂTEAU DE BOULY



CONSTATS ET ENJEUX : UN PARC EN RETRAIT

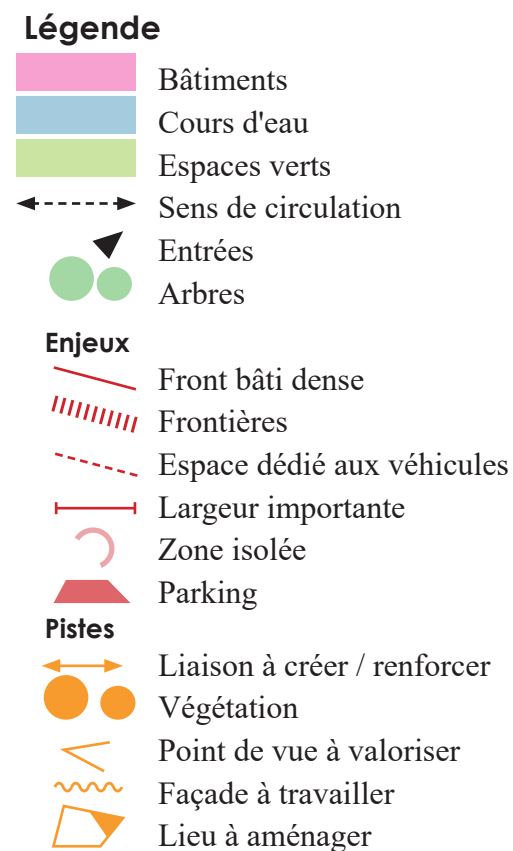
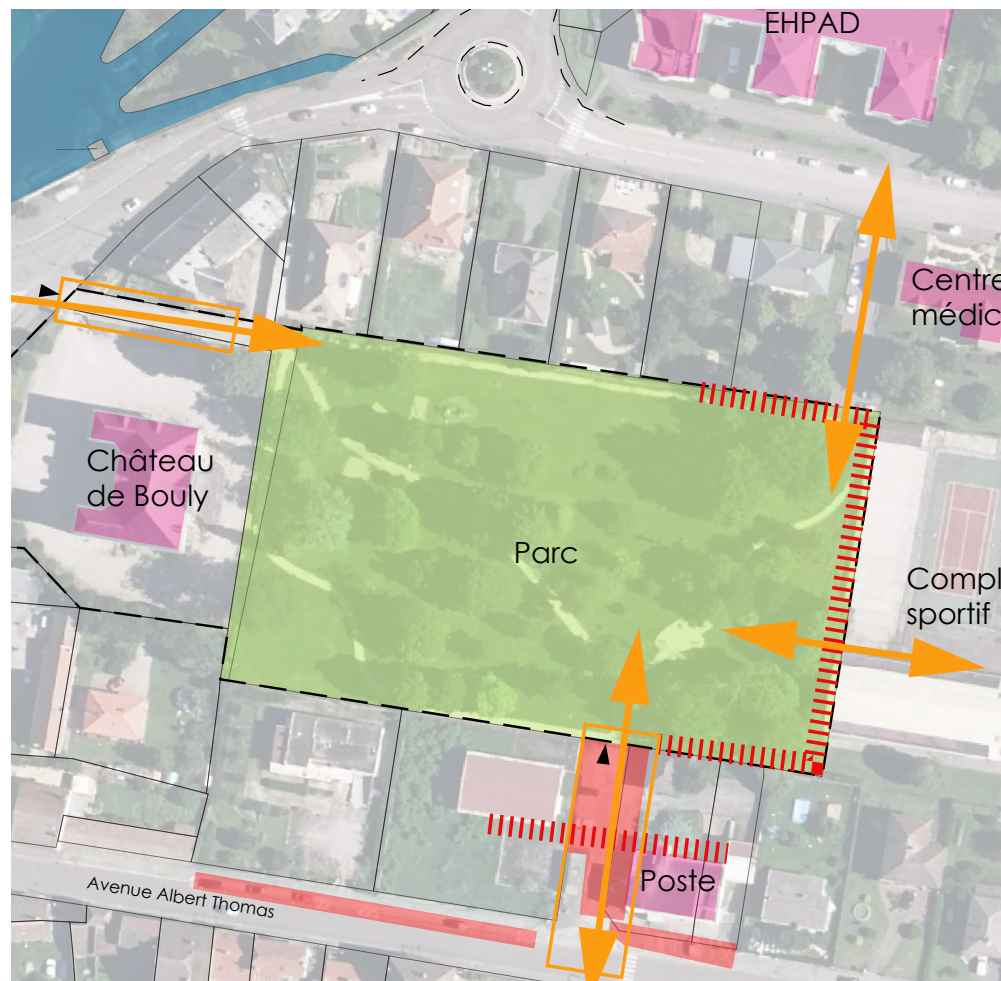
- Des **ACCÈS PEU LISIBLES** et insuffisamment mis en avant, **EN RETRAIT DES PRINCIPAUX CHEMINEMENTS**, ce qui limite leur visibilité et affaiblit la qualité de l'accueil.
- Un château pourtant remarquable mais sous-valorisé, qui **NE JOUE PAS PLEINEMENT SON RÔLE DE REPÈRE** et **N'INVITE PAS LES VISITEURS À ENTRER DANS LE PARC**.
- Très peu d'échange avec l'extérieur, donnant l'image d'un **ENSEMBLE REFERMÉ** sur lui-même et **DIFFICILE À APPRÉHENDER DEPUIS L'ESPACE PUBLIC**.

ATOUTS EXISTANTS : UN PARC PRÉSENT

- Un cadre agréable, offrant un **LIEU DE PROMENADE À PROXIMITÉ** immédiate du centre.
- Un **CHÂTEAU CHARGÉ D'HISTOIRE**, dont la richesse architecturale constitue un élément fort du site et mérite d'être pleinement révélée.
- Une **LOCALISATION STRATÉGIQUE**, à deux pas des écoles, favorisant les usages pédagogiques et les fréquentations quotidiennes.
- Un **ENSEMBLE DÉJÀ STRUCTURÉ**, qui gagnerait à être mieux intégré et mis en cohérence pour renforcer son attractivité.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN PARC PLUS OUVERT

- **AMÉNAGER LES ENTRÉES** du parc, pour guider naturellement le visiteur jusqu'au cœur des allées et renforcer l'attractivité de l'ensemble.
- Animer le château et **RÉVÉLER SON HISTOIRE**, grâce à des **DISPOSITIFS PÉRENNES OU TEMPORAIRES** : expositions photographiques, panneaux pédagogiques, parcours d'interprétation...
- **INSTALLER DU MOBILIER ET STRUCTURER UN CHEMINEMENT AUTOUR DU CHÂTEAU**, pour l'intégrer pleinement au parcours du parc et atténuer la perception d'un espace « réservé » ou difficile d'accès.
- **RELIER LE PARC AUX ITINÉRAIRES DE PROMENADE DE LA VILLE**, afin d'en faire une étape naturelle des parcours quotidiens et touristiques.
- Créer de **NOUVEAUX ACCÈS** au niveau de la zone de biodiversité, en lien direct **AVEC LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL ET LE COMPLEXE SPORTIF**, afin d'offrir un cheminement plus court vers l'EHPAD et d'interagir avec les autres usages du quartier.



① SCHÉMA
N



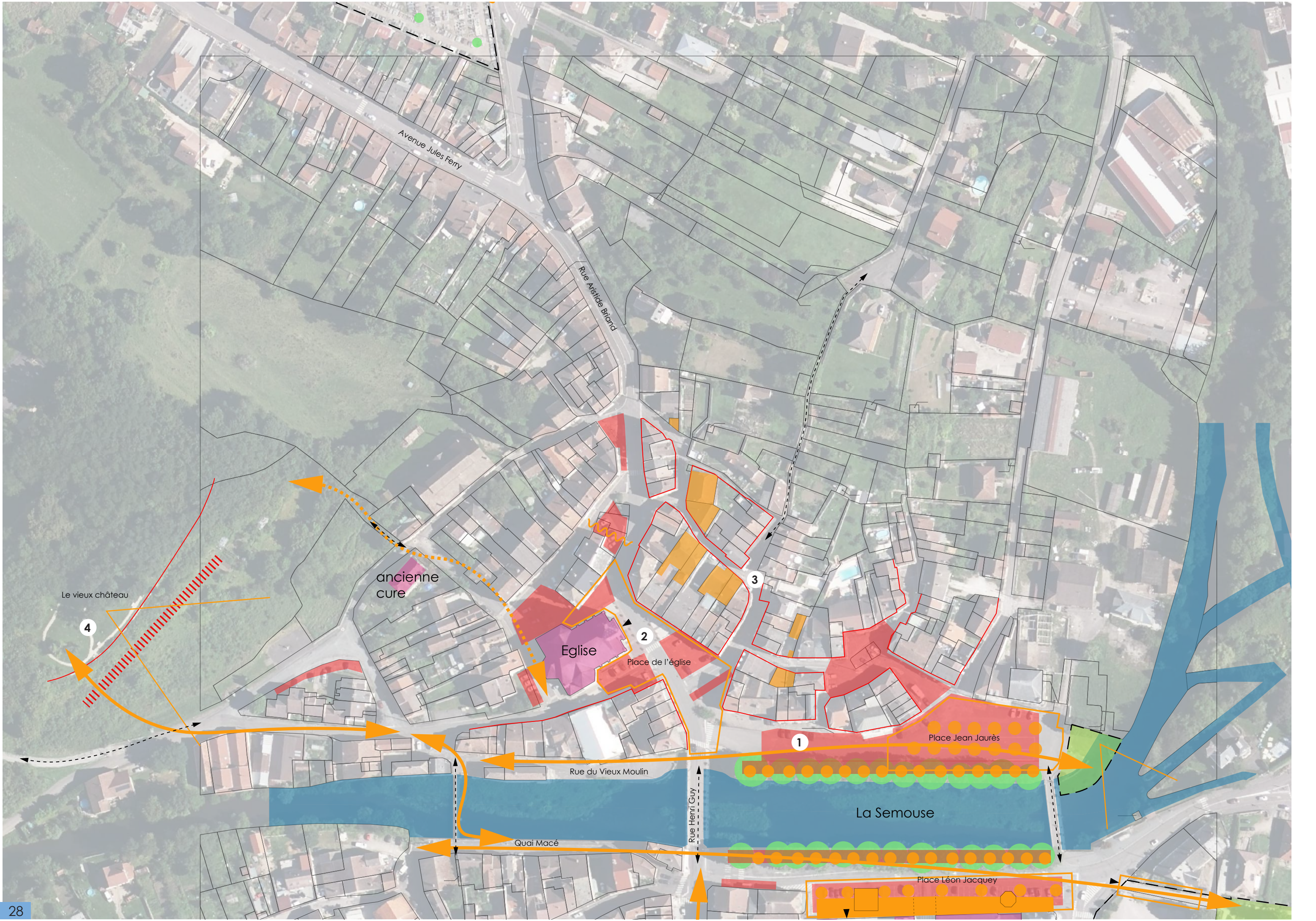
BRUGES (33)



SAINT DENIS (93)



ANNECY (74)



3 - LE QUARTIER DE L'ÉGLISE

CONSTATS ET ENJEUX : UN CENTRE HISTORIQUE ABÎMÉ

- Un **CENTRE ANCIEN QUI SE DÉGRADE**, marqué par des bâtiments vieillissants et qui **NE RÉPONDENT PLUS AUX USAGES ET AUX ATTENTES CONTEMPORAINES**.
- Des **ESPACES PUBLICS** largement **DOMINÉS PAR LE STATIONNEMENT**.
- Une **PLACE JEAN JAURÈS** de grande ampleur mais **SOUS-OCCUPÉE**, dont le potentiel reste inexploité faute d'aménagements adaptés.
- Un **PATRIMOINE ARBORÉ** dans un **ÉTAT SANITAIRE PRÉOCCUPANT**, nécessitant une intervention rapide pour préserver la qualité paysagère du site.

ATOUTS EXISTANTS : DES POINTS D'INTÉRÊT ATTRACTIFS

- Un **CENTRE HISTORIQUE RICHE**, composé de bâtisses remarquables et de **TRACES PATRIMONIALES FORTES**, dont l'**ÉGLISE** constitue un **REPÈRE MAJEUR**.
- Une **PRÉSENCE COMMERCIALE ENCORE ACTIVE**, qui maintient une dynamique dans ce second cœur de bourg.
- Des **POINTS D'INTÉRÊT ATTRACTIFS**, tels que **LE POINT DE VUE** ou **LA SEMOUSE** qui renforcent l'identité paysagère du site.
- Un cadre de qualité grâce à la **PRÉSENCE STRUCTURANTE DE LA SEMOUSE**.

PISTES D'AMÉNAGEMENT : UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE

- **RAMENER DE LA FRÉQUENTATION**, notamment touristique, en créant un **ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE** reliant les différents **POINTS D'INTÉRÊT** au centre historique (point de vue du vieux château, ancienne cure, église, ancien moulin, la Semouse, ...).
- **AMÉNAGER UNE VÉRITABLE PLACE CENTRALE**, accueillante et structurante, en redonnant de l'espace aux usages piétons et aux activités.
- **RESTAURER UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE DURABLE ET PRÉSERVER L'IDENTITÉ VÉGÉTALE** de la Semouse.

- 1 - La Semouse et ses abords
- 2 - L'église
- 3 - Le quartier historique
- 4 - Le point de vue du vieux château
- 5 - Le cimetière

Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres

Enjeux

- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking

Pistes

- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager
- Espace à ouvrir

SCHEMA
N 1/1500



SAINT-LOUP-GÉANGES (71)



PARIS (75)



MOULINS-ENGILBERT (58)



SAULX (70)



POUILLY-EN-AUXOIS (21)



NANTES (44)

1 LA SEMOUSE ET SES ABORDS



L'état sanitaire des platanes est critique et nécessite une intervention urgente.

CONSTATS ET ENJEUX : UNE RIVE INOCCUPÉE

- Des **QUAIS INOCCUPÉS**, ce qui **BROUILLE LA LECTURE DES ESPACES** et rend **DIFFICILE L'IDENTIFICATION DES USAGES**.
- Un **FRONT BÂTI TRÈS ÉLOIGNÉ** de la rive, qui ne peut jouer pleinement son rôle de support.
- Une **ZONE ENHERBÉE DONNANT ACCÈS À LA RIVIÈRE**, seul lieu réellement en contact avec l'eau, **MAL INDIQUÉ ET PEU VALORISÉ** dans l'aménagement actuel.
- Des platanes en très mauvais état, nécessitant une **INTERVENTION URGENTE** pour garantir la sécurité et préserver le patrimoine végétal.

ATOUTS EXISTANTS : UN VASTE ESPACE LIBRE

- UN ENVIRONNEMENT de bord de Semouse particulièrement **AGRÉABLE**, qui gagnerait à être mis en valeur.
- De **VASTES ESPACES LIBRES**, offrant un potentiel important pour de futurs aménagements.
- **DEUX PONTS** font LA **LIAISON** entre le centre-ville et l'église.
- La Semouse est l'**ENTITÉ STRUCTURANTE DU CENTRE-VILLE**.

PISTES D'AMÉNAGEMENT... : UNE VÉRITABLE PLACE

- **CRÉER UNE PLACE POLYVALENTE STRUCTURANTE**, accueillant à la fois le stationnement quotidien et des événements, grâce à un traitement différencié des sols et à l'ajout de mobilier.
- **MARQUER LES ESPACES DE CIRCULATION** afin d'identifier clairement les usages, tout en renforçant la sécurité et le confort des usagers.
- **VALORISER L'ESPACE CENTRAL** pour accueillir des marchés et des événements, en tirant parti de la générosité de la place.
- Créer une **DÉAMBULATION LE LONG DE LA SEMOUSE**, en aménageant UN **LIEU DE PROMENADE**, reliant la zone enherbée à la promenade sur les quais.
- **RENOUVELER LES PLATANES**, en tirant parti de la largeur de la place pour replanter des arbres.



SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44)



SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44)



CHATILLON-COLIGNY (45)



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres
- Enjeux
- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking
- Pistes
- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



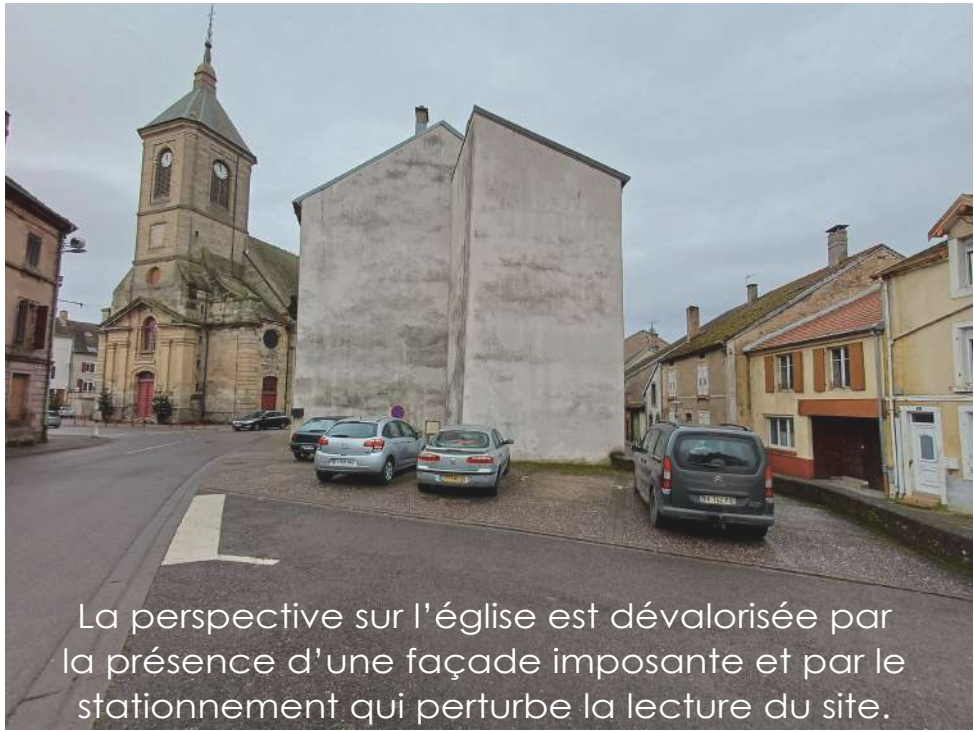
SAULX (70)



LESTREM (62)



Axe principal vers la mairie depuis l'église.



La perspective sur l'église est dévalorisée par la présence d'une façade imposante et par le stationnement qui perturbe la lecture du site.



Quelques massifs végétalisés ponctuent l'espace.



Cette petite place accueille encore quelques commerces, mais leur attractivité est amoindrie par les voitures présentes.



L'ensemble du pourtour de l'église est occupé par le stationnement, ce qui rend la promenade peu agréable.

La réalisation d'un dossier de faisabilité plus approfondi, ainsi que la sollicitation d'un maître d'œuvre, permettraient d'engager une réflexion structurée sur l'aménagement de l'espace.

CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU DE PASSAGE

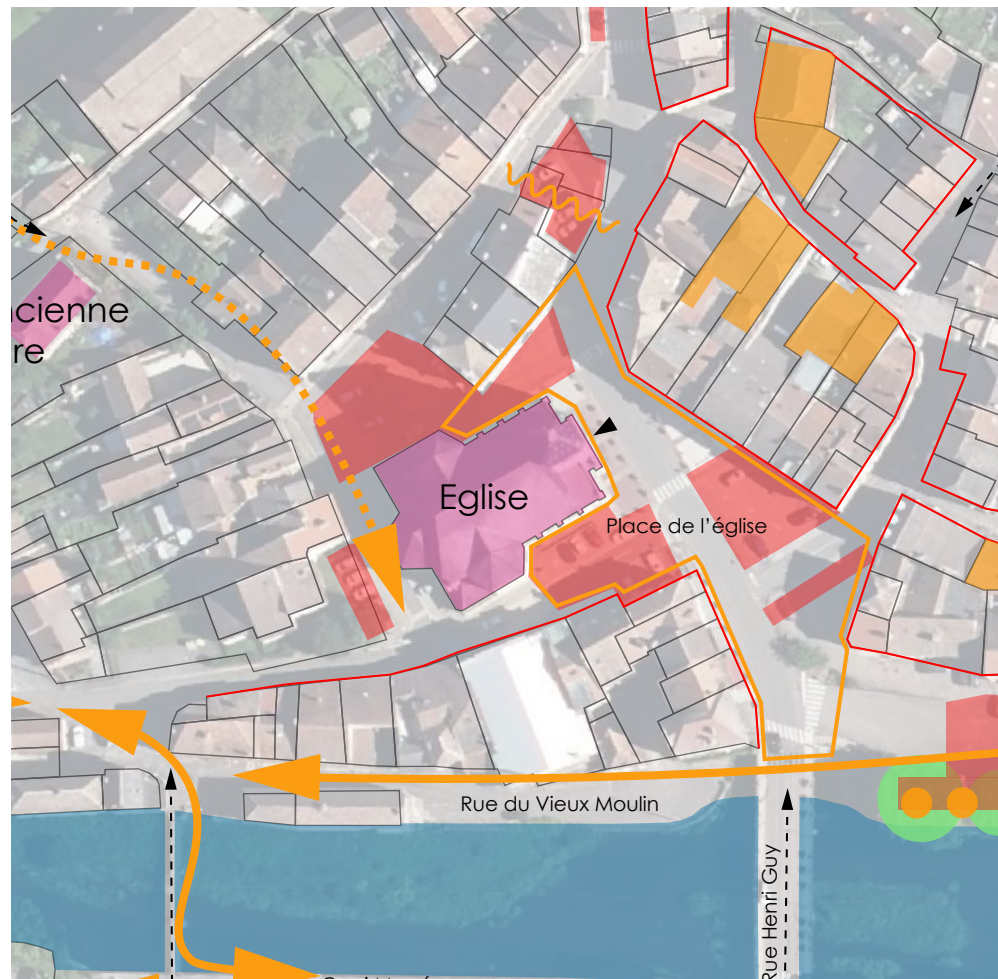
- Des **ESPACES OCCUPÉS PAR LA VOITURE**, ce qui limite les usages piétons et réduit la qualité de vie sur la place le rendant **SIMPLE LIEU DE PASSAGE**.
- Une **ABSENCE D'OMBRE**, rendant l'espace peu accueillant, notamment en période estivale.
- Un lieu qui n'est **PAS CLAIREMENT PERÇU COMME UNE VÉRITABLE PLACE**, faute de hiérarchisation des espaces dû à la présence de véhicules.
- Un cœur historique qui **SE VIDE**, marqué par une **FORTE VACANCE** et des façades aveugles qui accentuent l'impression de déclin.

ATOUTS EXISTANTS : UN AXE HISTORIQUE

- Un espace **ANIMÉ GRÂCE AUX COMMERCES ET À LA PRÉSENCE DE L'ÉGLISE**, qui constituent des points d'attractivité.
- Une **VÉGÉTATION BASSE PRÉSENTE**, offrant une base pour renforcer le confort et l'ambiance paysagère.
- Un **AXE HISTORIQUE** de la commune avec l'église, l'ancienne cure...

PISTES D'AMÉNAGEMENT ... : UN ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE

- Faire de l'église **UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE, EN L'INTÉGRANT À UN PARCOURS** menant jusqu'au point de vue situé au niveau du lotissement et du point de vue.
- **AMÉNAGER L'ESPACE DEVANT LES COMMERCES** en **PLACE ÉQUIPÉE DE MOBILIER**, en reportant le stationnement à l'arrière de l'église.
- **RAMENER DE LA FRÉQUENTATION**, notamment touristique, en créant un **ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE** reliant les différents **POINTS D'INTÉRÊT** au centre historique (ancienne cure, église, ancien moulin, ...).
- **INVESTIR LES FAÇADES AVEUGLES**, en les transformant en supports de communication culturelle ou événementielle, afin de dynamiser l'image du lieu et d'**ADOUCCIR LES PERSPECTIVES** vers l'église.



- Légende**
- Bâtiments
 - Cours d'eau
 - Espaces verts
 - Sens de circulation
 - Entrées
 - Arbres
 - Enjeux**
 - Front bâti dense
 - Frontières
 - Espace dédié aux véhicules
 - Largeur importante
 - Zone isolée
 - Parking
 - Pistes**
 - Liaison à créer / renforcer
 - Végétation
 - Point de vue à valoriser
 - Façade à travailler
 - Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



LURE (70)



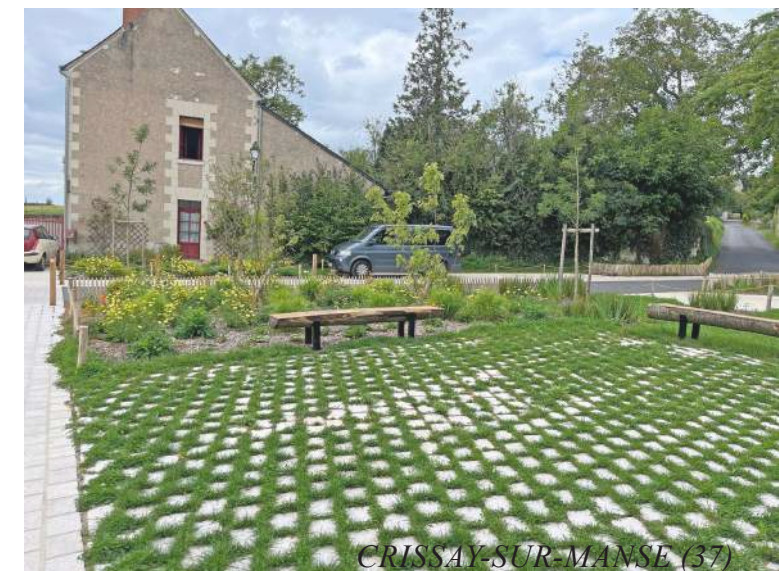
LAVAU-SUR-LOIRE (59)



PECQUENCOURT (59)



BUSNES (62)



CRISSAY-SUR-MANSE (37)



LIMOGES (87)

3 LE QUARTIER HISTORIQUE



La réalisation d'un dossier de faisabilité plus approfondi, ainsi que la sollicitation d'un maître d'œuvre, permettraient d'engager une réflexion structurée sur l'aménagement de l'espace.

CONSTATS ET ENJEUX : UN QUARTIER EN DÉCLIN

- Des **RUES DÉSERTÉES**, marquées par des **BÂTIMENTS INOCCUPÉS** qui accentuent l'impression de déclin.
- Un **STATIONNEMENT OMNIPRÉSENT**, qui contribue à une ambiance peu accueillante.

ATOUTS EXISTANTS : UN PATRIMOINE REMARQUABLE

- Un **CENTRE HISTORIQUE** au **CHARME** certain, riche de traces du passé et d'une identité forte.
- Une liaison par un escalier, offrant un **LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTS QUARTIERS** du bourg et constituant un potentiel de parcours.



AUTOIRE (46)



URBEX (88)



AMIENS (80)



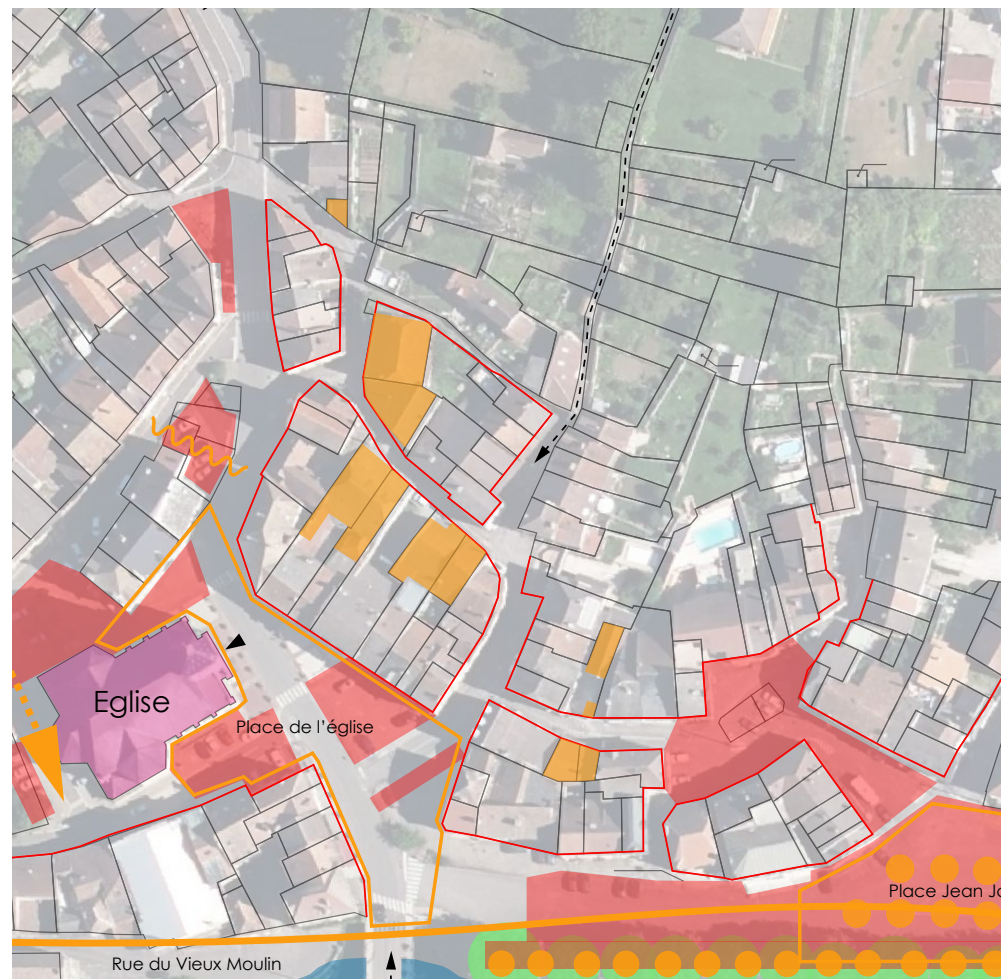
RUE DE LA VIERGE

AVANT



BÉZIERS (34)

APRÈS



Légende

- Bâtiments
- Cours d'eau
- Espaces verts
- Sens de circulation
- Entrées
- Arbres
- Enjeux**
- Front bâti dense
- Frontières
- Espace dédié aux véhicules
- Largeur importante
- Zone isolée
- Parking
- Pistes**
- Liaison à créer / renforcer
- Végétation
- Point de vue à valoriser
- Façade à travailler
- Lieu à aménager

SCHÉMA
N



NANTES (44)



RUE DU CAPNAU

AVANT



BÉZIERS (34)

APRÈS

4 LE POINT DE VUE DU VIEUX CHÂTEAU



CONSTATS ET ENJEUX : UN LIEU DIFFICILE D'ACCÈS

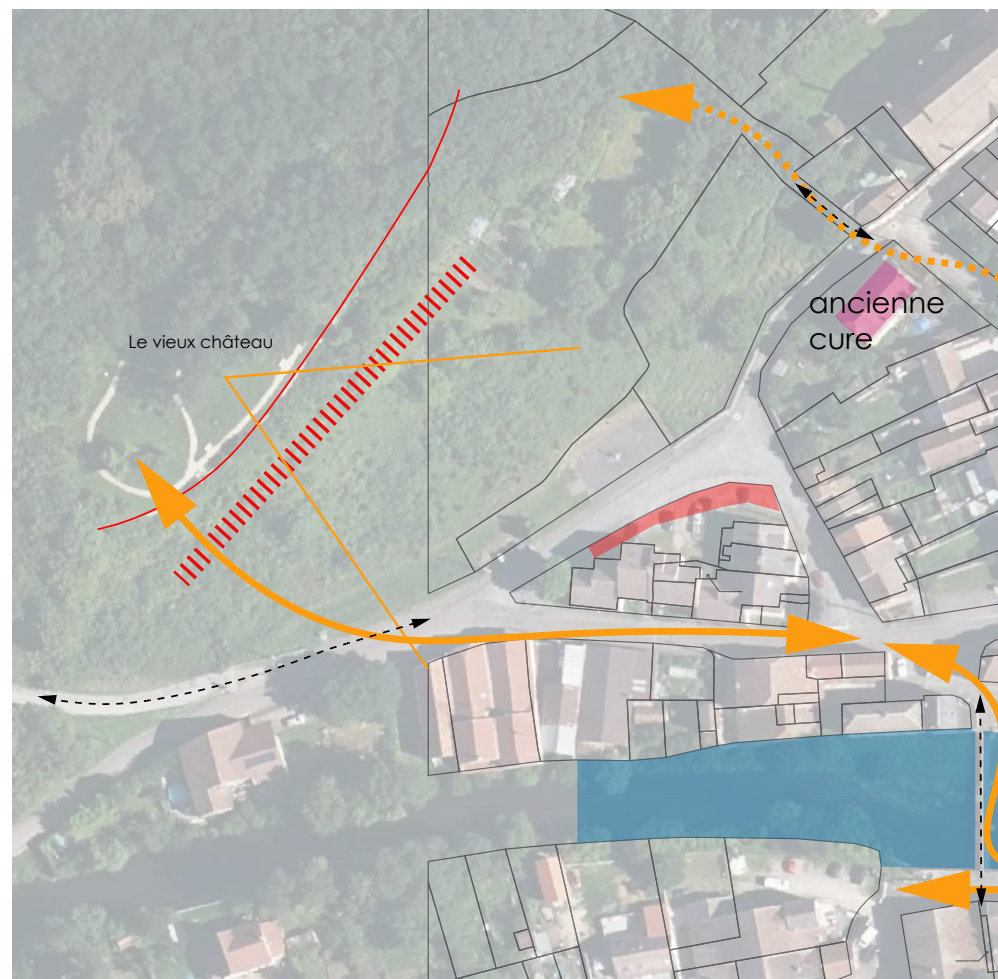
- L'existence du point de vue n'est **INDIQUÉ NULLE PART** dans la commune.
- L'**ACCÈS PIÉTON** au point de vue n'est **PAS CLAIREMENT IDENTIFIABLE**.
- Le belvédère **APPARAÎT ISOLÉ**, sans véritable intégration dans un parcours de promenade cohérent.
- Une vigilance est nécessaire pour éviter que la végétation du talus ne referme progressivement la vue.

ATOUTS EXISTANTS : UN POINT DE VUE

- Un **CADRE NATUREL AGRÉABLE**, déjà doté d'un aménagement de qualité.
- Un **ACCÈS PIÉTON EXISTANT**, qui pourrait être amélioré.
- La **PRÉSENCE DE MOBILIERS**, dont une **TABLE D'ORIENTATION**, constitue une base intéressante pour valoriser le site.

PISTES D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION : UN SITE INCONTOURNABLE

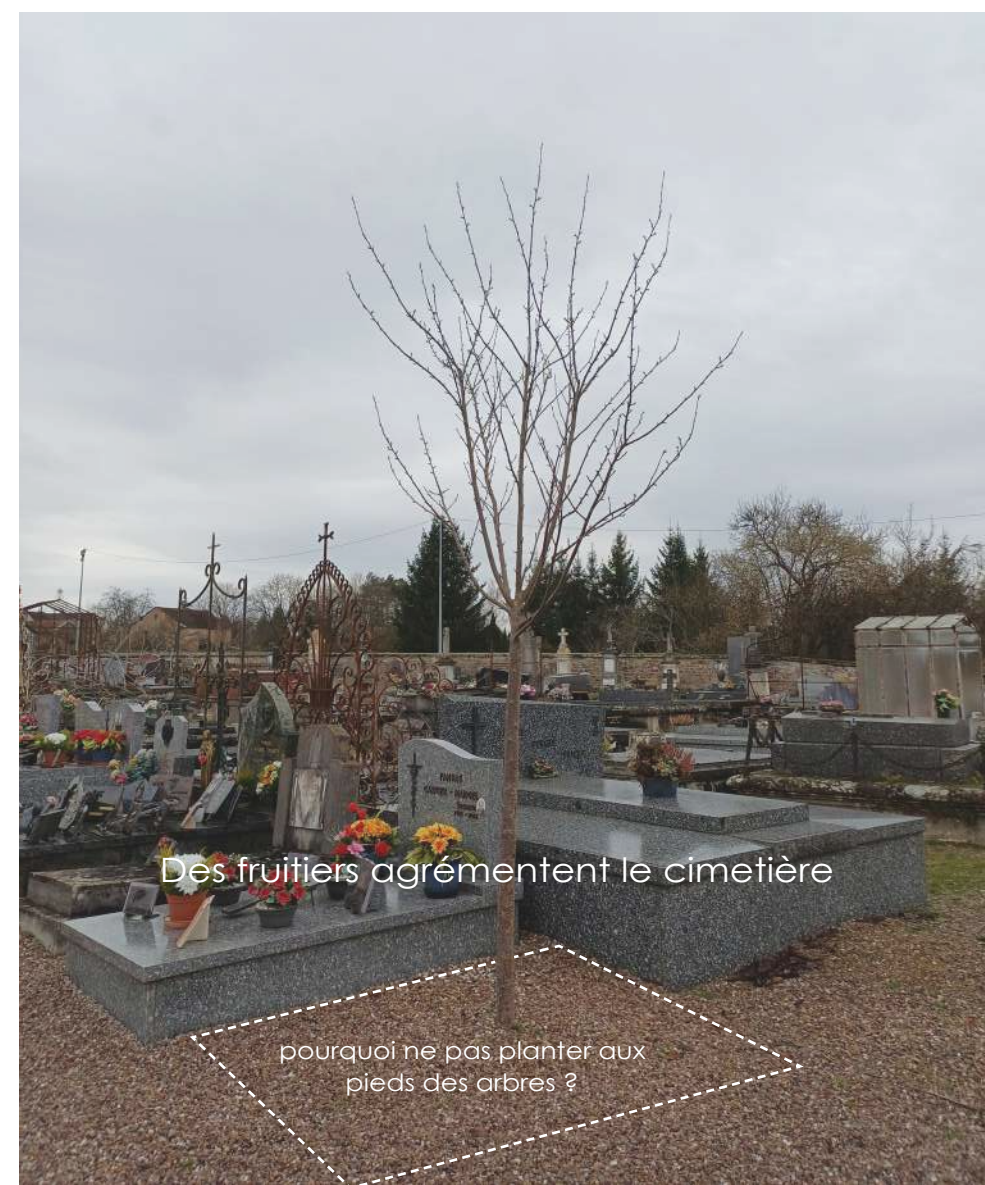
- **INTÉGRER** pleinement le point de vue **DANS UN PARCOURS DE PROMENADE** depuis le centre-ville, en **RENFORÇANT LA SIGNALÉTIQUE** et en **ADAPTANT LES ACCÈS PIÉTONS**.
- **CRÉER UN ACCÈS COMPLÉMENTAIRE** permettant de former une boucle de promenade attractive et facile à parcourir, depuis l'accès rue des jardins.



Légende

- | | |
|---------------|-----------------------------|
| | Bâtiments |
| | Cours d'eau |
| | Espaces verts |
| | Sens de circulation |
| | Entrées |
| | Arbres |
| Enjeux | |
| | Front bâti dense |
| | Frontières |
| | Espace dédié aux véhicules |
| | Largeur importante |
| | Zone isolée |
| | Parking |
| Pistes | |
| | Liaison à créer / renforcer |
| | Végétation |
| | Point de vue à valoriser |
| | Façade à travailler |
| | Lieu à aménager |

① SCHÉMA
N



CONSTATS ET ENJEUX : UN CIMETIÈRE ENCORE TRÈS MINÉRAL

- Malgré les premiers signes d'enherbement, l'ensemble du cimetière demeure **LARGEMENT MINÉRAL**.
- L'**ALIGNEMENT DE TILLEULS** situé aux entrées montre des **SIGNES DE VIEILLISSEMENT** avancé et semble arriver en fin de cycle.

ATOUTS EXISTANTS : UN SITE DOTÉ DE GRANDS ESPACES

- PLUSIEURS ARBRES ont déjà été plantés, offrant des points d'ombre et un DÉBUT DE STRUCTURE VÉGÉTALE.
- Les LARGES ALLÉES constituent un potentiel intéressant pour repenser les circulations et l'ambiance générale.
- Un ENHERBEMENT PARTIEL des allées a été initié, ouvrant la voie à une évolution plus naturelle du site.

PISTES D'AMÉNAGEMENT... : VERS UN CIMETIÈRE PAYSAGER

- VÉGÉTALISER LES PIEDS DES ARBRES déjà présents afin d'adoucir l'ambiance minérale et d'améliorer la biodiversité.
- PROPOSER DES TEMPS DE CONCERTATION : ASSOCIER LES USAGERS (familles, visiteurs, agents) à la réflexion : recueillir leurs besoins, leurs attentes et leur vision du lieu.
- CO-CONSTRUIRE UN PLAN D'ENHERBEMENT du cimetière avec les usagers pour garantir une appropriation collective du projet.
- PROCÉDER PAR ÉTAPES, en TESTANT L'ENHERBEMENT au centre d'une première allée, puis en étendant progressivement la démarche aux autres secteurs, toujours en concertation.
- ENHERBER LE CENTRE DES ALLÉES permet de maintenir un passage pour les petits véhicules d'entretien, d'éviter la pousse d'herbe autour des tombes, et de réduire les coûts liés à une végétalisation intégrale tout en améliorant significativement le cadre paysager.



PLOURIN-LÈS-MORLAIX (29)



ALISE SAINTE REINE (21)



- Légende**
- Bâtiments
 - Cours d'eau
 - Espaces verts
 - Sens de circulation
 - Entrées
 - Arbres
 - Enjeux**
 - Front bâti dense
 - Frontières
 - Espace dédié aux véhicules
 - Largeur importante
 - Zone isolée
 - Parking
 - Pistes**
 - Liaison à créer / renforcer
 - Végétation
 - Point de vue à valoriser
 - Façade à travailler
 - Lieu à aménager

① SCHÉMA
N



ALISE SAINTE REINE (21)



GERLAND (21)

4 - ANNEXES

FICHE RÉCAP : POUR COMMENCER ...

La fiche récapitulative permet d'identifier les **actions réalisables à court terme**, mais il est essentiel de **ne pas se limiter à cette seule liste**. Pour davantage d'explications, veuillez vous référer aux pages précédentes.

ATTENTION : Ces aménagements et ajustements ne permettent pas, à eux seuls, de garantir le maintien de la deuxième fleur.

DANS LA COMMUNE

- Réaliser l'**INVENTAIRE PHYTOSANITAIRE** des arbres de la commune.
- **INSTALLER DAVANTAGE DE MOBILIER** avec une identité locale, et veiller à l'uniformisation de l'ensemble.

Signalétique : Problèmes de cohérence et de lisibilité :

- **UNIFORMISER LES PANNEAUX** de la commune (même typographie, mêmes couleurs,...) et privilégier un fond foncé et une typographie blanche, car l'inverse étant moins lisible.
- **REVOIR L'EMPLACEMENT DES PANNEAUX**.
- **METTRE EN PLACE DES PANNEAUX EXPLICATIFS** permanents pour les lieux remarquables.
- **INVESTIR LES FAÇADES AVEUGLES** comme support de communication.
- **CRÉER UN CIRCUIT PIÉTONNIER** matérialisé par des bronzes scellés, permettant de découvrir les lieux remarquables de la commune.
- **PLANTER LES MASSIFS** du parking situé au croisement de la rue du Général Prévost et rue de la Cour l'Abbé.
- ...

POUR LA VISITE :

- Avoir un **ÉLU, AYANT UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA COMMUNE** et de ses actions pour qu'il puisse assurer la visite comme **PRINCIPAL INTERVENANT**, accompagné d'un technicien.
- Présenter le projet de la voie douce dans le livret et à l'oral.
- ...

AU STADE MUNICIPAL

- **PLANTER DES ARBRES LE LONG DU GRILLAGE** du stade, coté rue Christiane Jansen.
- **RENOUVELER LES ARBRES ÉTÊTÉS** du stade.
- **METTRE EN PLACE UNE TONTE DIFFÉRENCIÉE** sur le site du stade.
- **CRÉER UNE PROMENADE LE LONG DE L'EAU** et à l'intérieur du stade afin de valoriser les arbres remarquables et la présence du ruisseau.
- ...

A LA CITÉ DU MEUBLE

- **NETTOYER ET REPEINDRE** la façade principale de la Cité du meuble.
- **RÉPARER LES CARREAUX** cassés de la Cité du meuble.
- **NETTOYER LES GRAVATS** situés sous le panneau de présentation de la Cité du meuble.
- Remplacer les lattes et **REPEINDRE LA CLÔTURE** des jardins familiaux.
- **AMÉNAGER L'ESPACE LIBÉRÉ** par la démolition en zone de repos, équipée de mobilier, tout en y intégrant une **SIGNALÉTIQUE CLAIRE** vers la Cité du Meuble.
- **CRÉER ET AMÉNAGER UN CHEMINEMENT PIÉTON** entre la maison de santé, la Cité du meuble et la médiathèque.
- ...

AU CHÂTEAU DE BOULY

- **TAILLER LES BRANCHES ENDOMMAGÉES** des arbres dans le parc.
- **RETIRER LA CABANE** située devant le portail et la façade principale du château de Bouly.
- **INSTALLER DU MOBILIER** et structurer un cheminement autour du château.
- **AMÉNAGER LES ENTRÉES** du parc.
- **ANIMER LE CHÂTEAU** grâce à des dispositifs pérennes ou temporaires : expositions photographiques, panneaux pédagogiques, parcours d'interprétation...
- ...

AU POINT DE VUE DU VIEUX CHÂTEAU

- **MAINTENIR LA VUE DÉGAGÉE** depuis le point de vue en taillant le talus à hauteur d'œil.
- **NETTOYER L'ENTRÉE** du point de vue.
- **FLÉCHER L'ACCÈS PIÉTON DEPUIS LE BAS** pour accéder au point de vue.
- ...

AU CIMETIÈRE

- **VÉGÉTALISER LES PIEDS DES ARBRES** dans le cimetière.
- **TESTER L'ENHERBEMENT** au centre d'une première allée du cimetière.
- ...

Il ne s'agit pas de s'en tenir uniquement à cette liste, mais plutôt de poursuivre en prenant également en compte le reste du dossier.













Annexe 5 : Présentation historique
et patrimoniale de la ville de Saint-
Loup, DRAC Bourgogne-Franche-
Comté



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe 5) présentation historique et patrimoniale de la ville de Saint-Loup

DRAC

Bourgogne-Franche-Comté



UDAP 70/90

PETITES VILLES DE DEMAIN, ARCHITECTURE & PATRIMOINE, VESOUL oct 2022

An aerial photograph of the town of Saint-Loup-sur-Seun, showing a dense cluster of buildings with red-tiled roofs in the center, surrounded by green fields and forests. A river or stream flows through the landscape. The text 'SAINT-LOUP-SUR-SEUN' is overlaid in white capital letters on the left side of the image.

SAINT-LOUP-SUR-SEUN

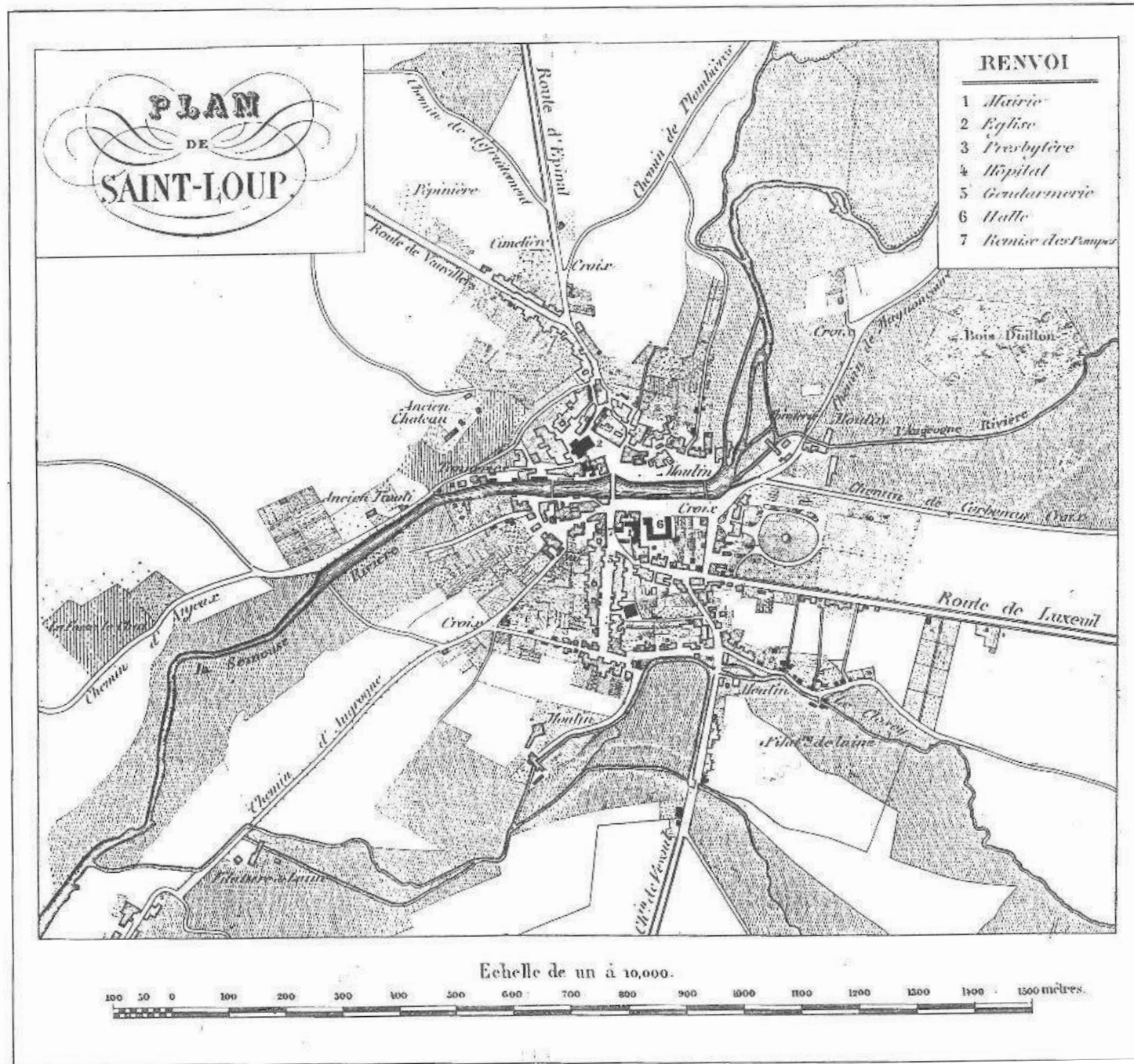
Présentation générale de la commune
Histoire, patrimoine et enjeux
UDAP70-90

Contexte général:

Au sud du massif de la Vôte et à environ 15km de Luxeuil-les-Bains, Saint-Loup se situe dans une large plaine formée par la rencontre de la Semouse et de ses affluents : L'Augronne et la Combeauté.

Le cœur historique de la ville, installé sur la rive droite de la Semouse, est encadré au nord et à l'ouest par des hauteurs. Ville-pont, Saint-Loup contrôlait un passage emprunté par 2 axes importants, l'ancienne voie Luxeuil/Langres et la route de Conflans-Bains-les-Bains.

L'occupation humaine est attestée dans le secteur dès l'antiquité. Au Haut-Moyen-Age, la région est caractérisée par une forte emprise monastique : abbaye de Luxeuil, de Fontaine, prieuré de Fleurey ou Hautevelle.



Contexte général:

La genèse de l'agglomération médiévale peut se résumer en trois étapes :

1: Un premier noyau de peuplement : la ville, se constitue sans doute dès le Haut-Moyen-Age autour de l'église, à proximité du pont. Son parcellaire régulier au sud, à l'est et au sud-ouest, est perturbé au nord et au nord-ouest par le relief sur lequel il s'appuie. L'existant d'une large bande de jardin les long des côtes ouest et nord semblent indiquer la présence de fossés aujourd'hui comblés. Mais faute de texte et de vestiges, l'existence d'une enceinte fortifiée reste problématique.

2 : Plus tard, un château est implanté par les Faucogney, à 200 m à l'ouest de l'église. Ce château est attesté par un lieu dit, par un amoncellement de pierre de plan grossièrement rectangulaires et par une première mention en 1261. Appelé aussi Oppidum, le château était attentant à un bourg, non localisé aujourd'hui. L'ensemble formait une localité distincte, appelé Saint-Loup-le-Chastel par opposition à la ville. Le château fut rasé par l'armée bourguignonne entre 1449 et 1451. En 1510, la ville est en désert et en ruine.

Premier noyau de peuplement présumé :

1 Eglise

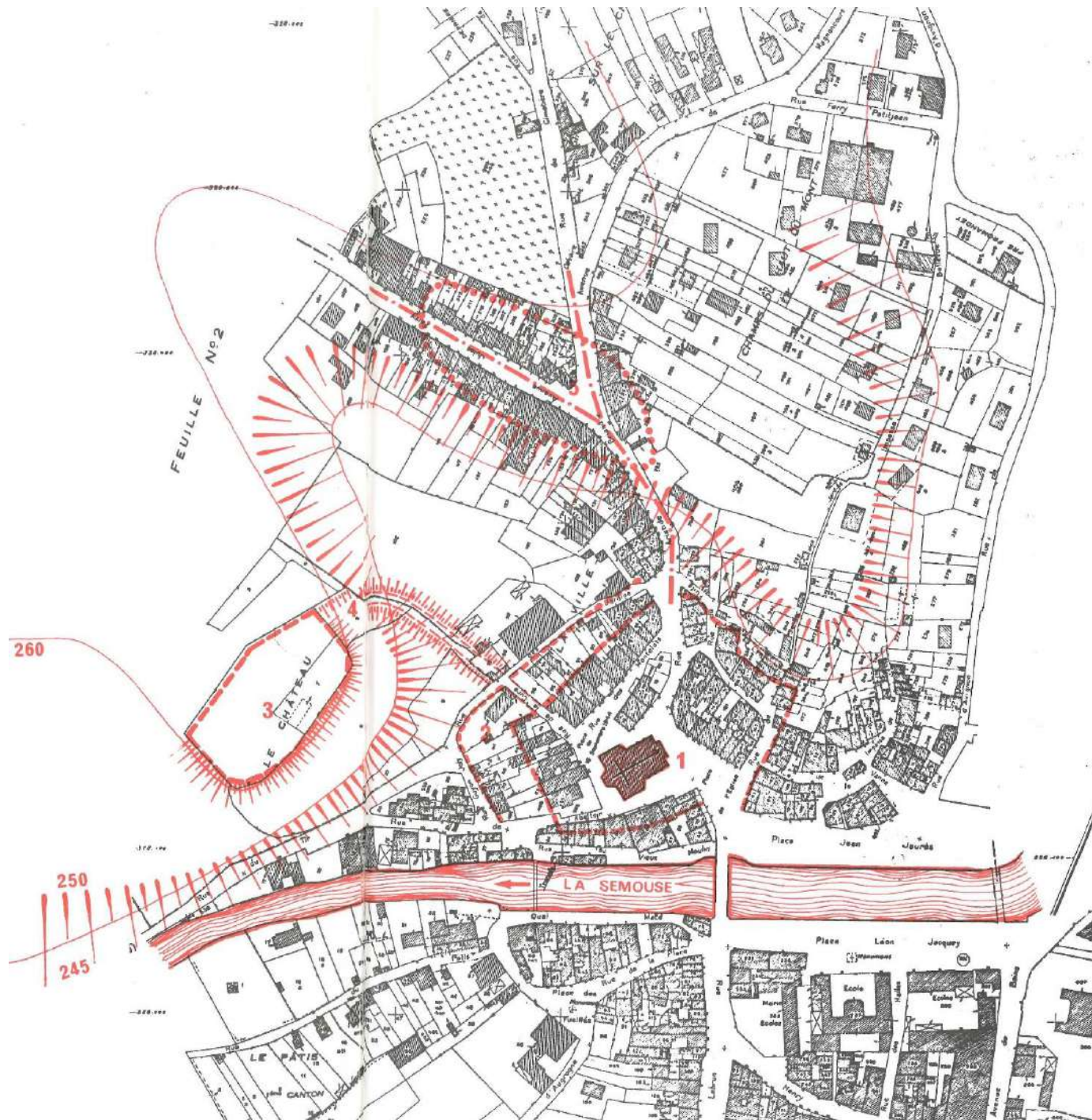
2 Zone de jardins

Bourg castral:

3 Ancien Château et bourg

4 Chemin d'accès au château

Extrait de l'Atlas des villes de Franche Comté, 1, Les bourgs castraux de la Haute-Saône



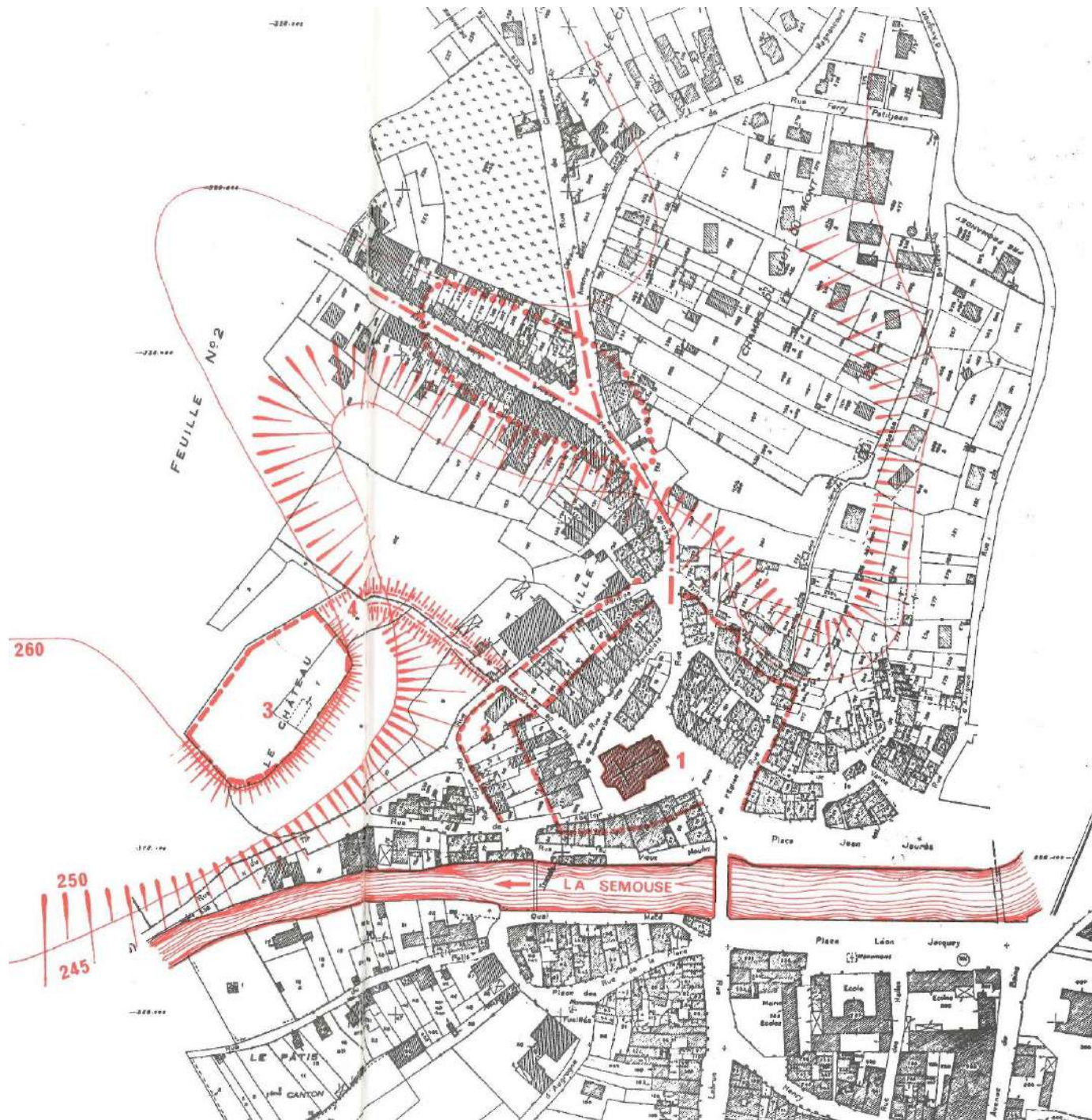
Contexte général:

3: La troisième étape est constituée par la fondation de l'hôpital Saint-Nicolas, avant 1267.

Edifié au nord de la ville, en bordure de la route de Langres, cet hôpital donne naissance à un faubourg, attesté en 1374.

Faubourg :
5 Faubourg Saint-Nicolas

Au fil des siècles, la ville s'est développée de part et d'autre de la Semouse. La ville s'est développée et notamment son industrie qui fait la renommée de la commune depuis le XVIII^e siècle.

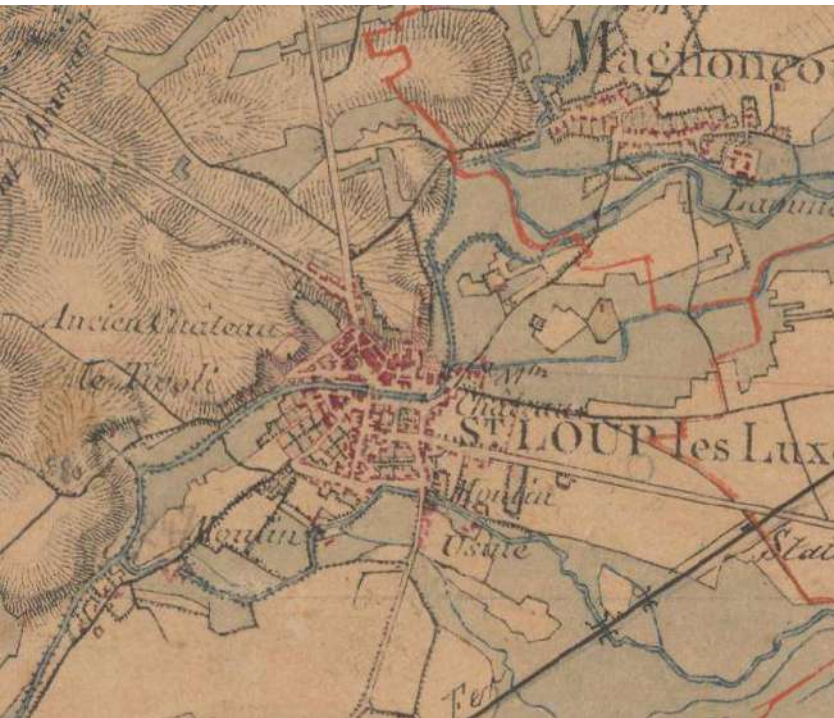


Extrait de l'Atlas des villes de Franche Comté, 1, Les bourgs castraux de la Haute-Saône

Contexte général:

Evolution du village

Extrait de plans Géo portail
Cartes de l'état-major 1820-1866
Vue aérienne 1950-1965
Vue aérienne 2020



Contexte patrimonial:

Servitudes Monument historique

- Château des Bouly, classement au titre des monuments historiques le 02/03/1979, les façades et toitures ; l'escalier intérieur avec sa rampe et la salle à manger avec son décors au rez-de-chaussé.

La particularité du Château de Bouly est qu'il est l'un des rares exemples dans la région d'un château construit non par des nobles, mais pour des riches particulier, en l'occurrence les frères Bouly, maitres de forges.

Construit en 1775, le château est aujourd'hui la propriété de la ville. Anciennement transformé en maison de retraite par le département, le château est aujourd'hui en transformation en vue de devenir un lieu culturel.



Contexte patrimonial:

Servitude Monument historique



Contexte patrimonial:

Patrimoine remarquable de la commune

Patrimoine religieux :

Eglise, croix, cimetière....



Eglise



St-Loup sur Semouse

Patrimoine remarquable de la commune

Patrimoine civil/militaire/commémoratif :

Ancienne halles, transformée en Ecole maternelle, salle des fêtes et bains douche, monument aux morts, foyer communal, mairie...



Anciennes Halles et monument aux morts



Hôtel de Ville et statue de Marquiset



Foyer communal

Patrimoine remarquable de la commune

Maisons de ville et immeubles de rapport :



Contexte patrimonial:

Patrimoine remarquable de la commune

Patrimoine hydraulique : pont, fontaines



Patrimoine arboré ; Alignements, parc Maillard



Contexte patrimonial:

Patrimoine remarquable de la commune

Patrimoine industriel : anciennes usines, manufactures, moulins, tanneries...

usines Réunies, fusion des usines Lebrun et Malliard

Usine, puis usine de chaudronnerie Esac, puis usine de meubles Lagrange

FILATURE DE COTON DES HÉRITIERS DE GEORGES PERRIN

Usine de chaussures Desqueux, puis usine de broderie mécanique Strievi



Contexte urbain et projets éventuels:

- Centre ancien assez dense, immeubles et maisons mitoyennes sur rue
- Immeubles et maisons assez cossus.
- Centre ancien plutôt commercial, de nombreuses boutiques, certaines abandonnées.
- Revalorisation du château, réaménagement du parvis et du jardin arrière?
- Projet en cours autour de la Cité du meuble.
- Projet de réaménagement de la place centrale et des rives de Semouse.

Pistes d'action:

- Création d'un Périmètre délimité des abords (PDA) afin d'avoir une action unie et égale sur le centre ancien, ou sur plusieurs rues ou quartiers soumis à la co-visibilité.
- Réflexion sur un RLP? RLPi?
- Opération façade?
- Identification du patrimoine industriel de la commune dans le PLU et mise en place de règles spécifiques notamment pour les immeubles repérés par l'Inventaire général.

Enjeux urbains et patrimoniaux :

- Plusieurs immeubles vacants dans le centre ancien, état de vétusté parfois sévère.
- Patrimoine assez sobre, souvent modifié
- Action de l'UDAP pas uniforme sur l'ensemble du centre ancien à cause de la co-visibilité réduite.

Annexe 6 : Brochure de la salle du
conservatoire de la Cité du Meuble
et photos

CONSERVATOIRE de la cité du meuble



- Vidéo-projecteur
- Tables et chaises jusqu'à 200 personnes
- Wifi, multiprises
- Cafetière, bouilloire, frigo
- Accès PMR
- Toilettes et loges avec douches

Située dans notre Conservatoire de la Cité du Meuble, notre salle vous plonge au cœur de l'histoire industrielle de Saint-Loup-sur-Semouse depuis 1850. Offrez à vos événements un décor original qui allie patrimoine et modernité, tout en permettant à vos participants de découvrir le riche passé industriel de notre ville.

Possibilité d'organiser une visite guidée avant ou après votre réunion.

Contactez Gauthier Tisserant par email à culture@saint-loup.eu ou au 03 84 49 06 22



Organisez vos réunions professionnelles

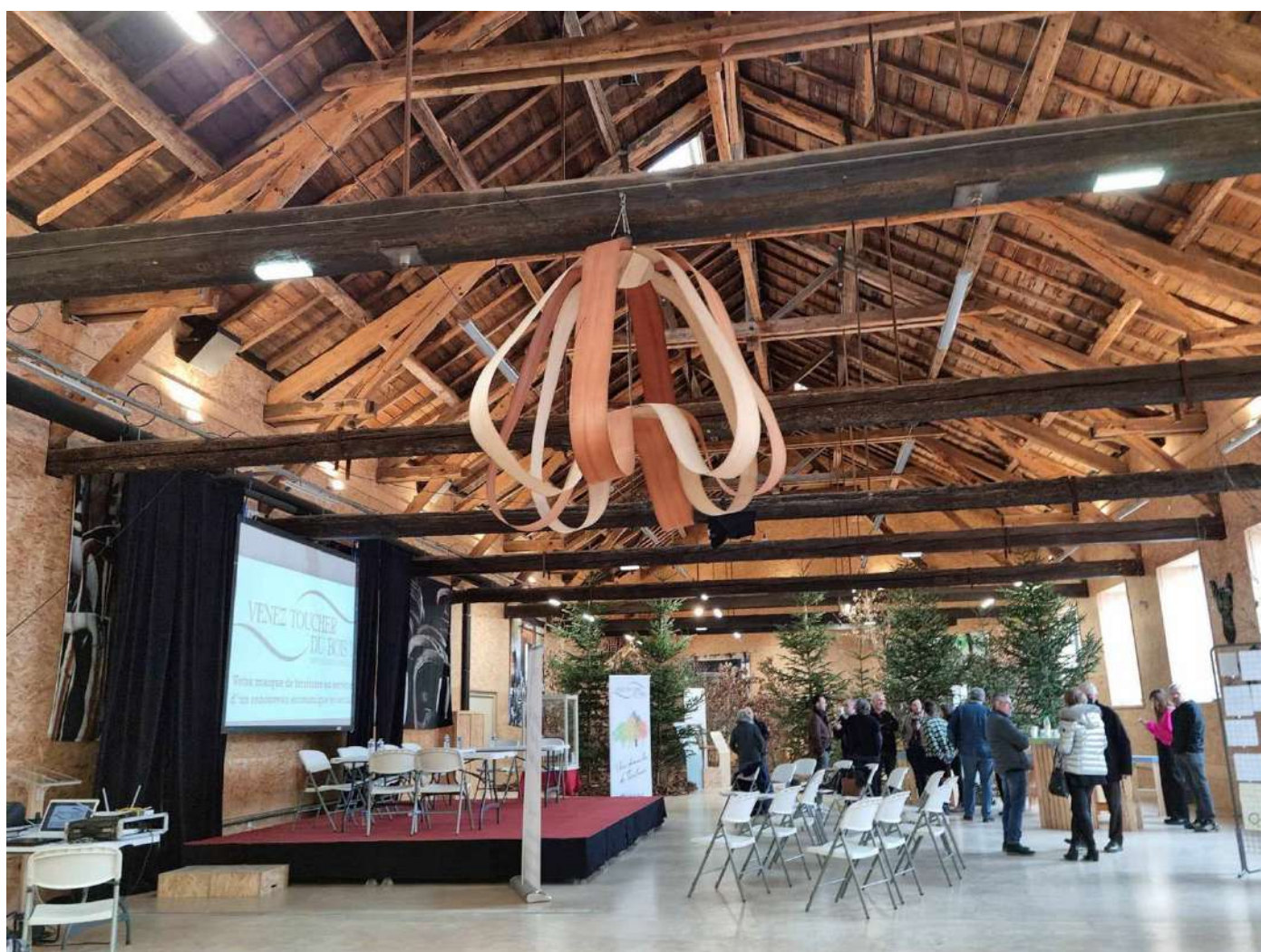
Location de salle pour vos réunions, assemblées générales, séminaires ou conférences dans un cadre unique et atypique !



Création de la carte : Impixya



Salle d'accueil du conservatoire de la Cité du Meuble (tables et chaises jusqu'à 200 personnes)



Annexe 7 : Cartographie et photographie du site

Présentation cartographique et photographique du site de l'atelier

1) Le site

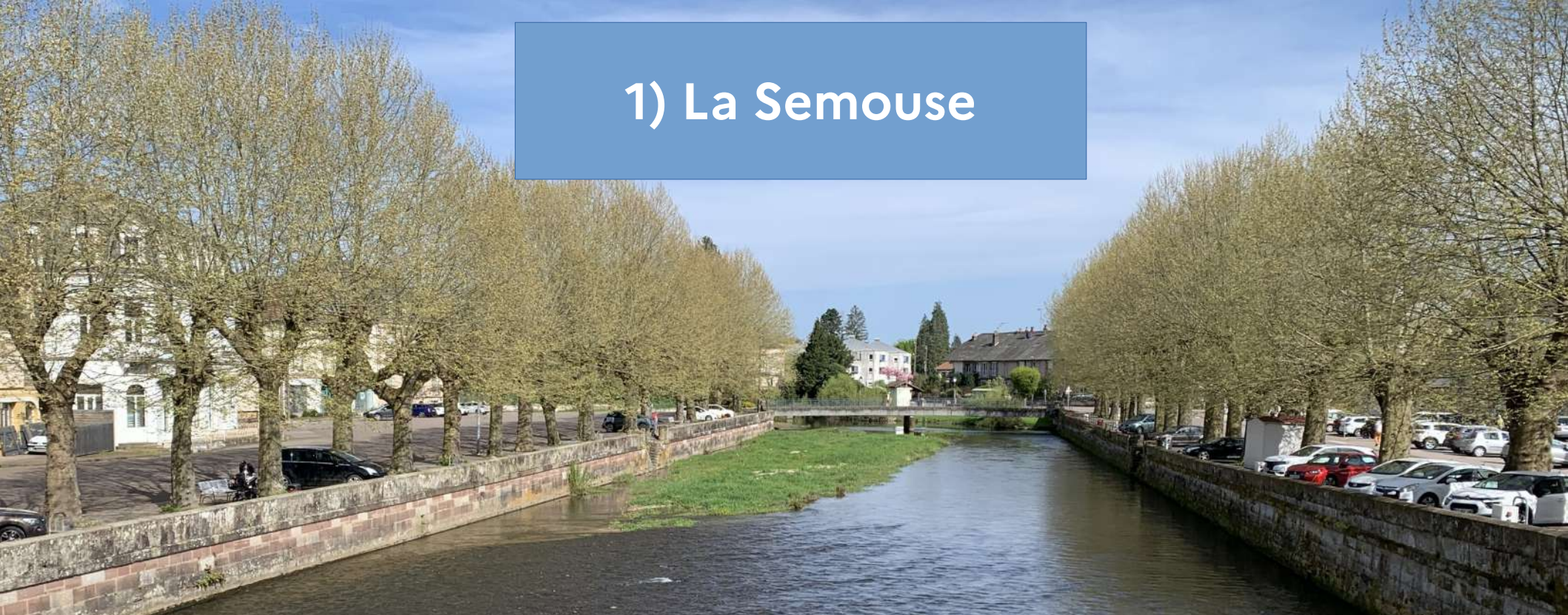
Un axe nord-sud de 500m, lien entre des motifs urbains, architecturaux et paysagers

- 1) La Semouse, pièce d'eau remarquable
- 2) L'ancienne école et sa cour, transformée en mairie et parking
- 3) La rue Henri Lebrun, entièrement minérale
- 4) La rue de la Croix Partey, aux airs de hameaux
- 5) L'allée de la Manufacture, suivant la courbe du ruisseau, entre potagers et stade
- 6) Le site de la Manufacture, ancienne usine Lebrun, devenue Manufacture des Usines Réunies (MUR) ainsi que le conservatoire de la Cité du Meuble

Cartographie du site



1) La Semouse



2) Les anciennes halles et bains-douches transformés en école maternelle et salle des fêtes



La mairie





3) La rue Henri Lebrun





4) La rue de la Croix Parthey





5) Allée de la Manufacture



6) La Manufacture



Espace naturel des Gravières





Ancienne filature de coton



3) Les enjeux, potentiels, dynamiques

- Une grande diversité des situations, architectures et atmosphères, dans un périmètre assez compact.
- Une dynamique sociale et économique engagée par la collectivité autour de la relance de la Manufacture, au travers de l'économie sociale et solidaire
- Des éléments de paysage structurants (cours d'eau, potagers...)
- La place de la voiture à questionner
- Un réseau de mobilités douces à créer
- Des espaces publics à requalifier
- Un patrimoine architectural à valoriser
- Un héritage et une industrie du bois à conserver

Annexe 8 : Courrier d'engagement du Maire de Saint-Loup-sur- Semouse



Ministère de la Ville et du Logement
Direction générale de l'aménagement, du
logement et de la nature (DGALN)
Référence 2026-DGALN-F02

Objet : Candidature à l'AMI workshop territoriaux par les PJU 2026

La commune de Saint-Loup-sur-Semouse est une centralité au cœur d'une communauté de communes de 18 000 habitants. Elle possède une histoire tournée vers l'industrie depuis plusieurs siècles notamment celle du bois et du meuble. Très marquée par la déprise industrielle des années 80/90, elle compte aujourd'hui près de 3000 habitants dans un bassin de population très marqué par la précarité et très cosmopolite.

Au cours des derniers mandats les équipes municipales que j'ai eu l'honneur de conduire ont souhaité mobiliser leurs actions en stimulant les ressorts d'une résilience marquée par les traditions et la préservation du patrimoine.

1. **La première d'entre elles a porté sur la ré-appropriation par la collectivité des friches industrielles existantes** après la disparition de l'industrie du textile et celle de la fabrication de meubles de style notamment.
2. **La seconde a consisté en une relance d'une économie de proximité avec la création d'une SCIC** dont le but est la construction d'habitat modulaire en bois, le lancement d'une école de production portant sur les métiers du bois est venue ensuite, ainsi que la fabrication d'objets en bois au sein d'un atelier qui accueille des personnes très éloignées du monde du travail. Ces initiatives se sont appuyées sur un consortium d'entreprises et acteurs locaux. La commune a déposé une marque à l'INPI qui s'intitule « Venez touche du bois ». Le projet se développe actuellement à l'échelle du PETR des Vosges Saonoises, territoire du piémont du massif des Vosges, d'une grande richesse en ressources en bois. L'objectif étant de faire filière.
3. **La troisième action porte sur l'évolution urbaine de la commune.** Face aux difficultés rencontrées au niveau de l'emploi et à la suite de l'évolution de la situation économique, un fort taux de vacance en termes de logements sociaux est constaté dans les quartiers périphériques du bourg. Un programme de déconstruction est planifié pour les années à venir par l'opérateur historique. Deux objectifs principaux sont retenus : l'accompagnement à la « sortie » des logements par la mise sur le marché local au cœur du centre-bourg, d'appartements ou maisons accessibles au niveau financier et à réhabiliter (dans le cadre d'une OPAH-RU) et la

reconstruction dans l'espace laissé libre, après la démolition de logements, répondants au besoin émergents des habitants et à la contrainte de densification urbaine dictée par l'évolution environnementale.

Ainsi la dynamique engagée mobilise plusieurs axes de développement : économique, social, environnemental et patrimonial.

- L'économie de proximité avec notamment la structuration de la filière bois locale est prépondérante (en partant de la forêt, représentant 750 hectares pour notre commune, jusqu'à la commercialisation de notre production en passant par la transformation). Nous souhaitons ainsi répondre au besoin local par la mobilisation et la structuration de la ressource locale.
- La sphère sociale concerne un grand nombre d'habitants en difficultés importantes (30% de taux de pauvreté). L'accompagnement des familles est une priorité afin de leur permettre de pouvoir accéder à des habitations à coût de réhabilitation modéré et à rendement thermique élevé.

L'exemplarité étant un moteur essentiel de mobilisation de la population, nous sommes candidats à l'accueil des ateliers territoriaux pour co-construire nos projets d'aménagements locaux dans le cadre de notre stratégie territoriale.

**Le Maire,
Conseiller Départemental de la Haute-Saône,**

Thierry BORDOT



Annexe 9 : Note de soutien et d'engagement du réseau des partenaires locaux



Ministère de la Ville et du Logement
Direction générale de l'aménagement, du
logement et de la nature (DGALN)
Référence 2026-DGALN-F02

Objet : Note de soutien et d'engagement du réseau des partenaires locaux – Candidature de la commune de Saint-Loup-sur-Semouse à l'AMI Workshops territoriaux PJU26.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt de candidature de notre commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'accueil des workshops territoriaux du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2026, nous tenons, par la présente, à formaliser la synergie exemplaire et l'engagement total du réseau d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de la filière bois qui anime notre centre-bourg.

À la suite d'une consultation approfondie des forces vives de notre territoire, la municipalité et ses partenaires souhaitent mettre en avant le dynamisme exceptionnel et la maturité de ce réseau. Nos structures travaillent déjà de concert au quotidien pour faire face aux défis de la déprise démographique et de la précarité. L'accueil des jeunes urbanistes lauréats constitue pour nous une opportunité historique de franchir une étape opérationnelle majeure.

Par ce courrier conjoint, l'ensemble des partenaires réaffirme son entière disponibilité et s'engage activement dans le projet selon les modalités suivantes :

- **La Manufacture des Usines Réunies (MUR) :** Entreprise coopérative et véritable moteur de la relance patrimoniale et industrielle au cœur de notre site d'étude, la MUR mettra à disposition son ingénierie et son expertise technique.
- **L'Atelier d'insertion Lobotech (Atelier bois de réinsertion professionnelle) :** Structure pivot de l'inclusion et de la lutte contre le chômage de longue durée, l'atelier se tient prêt à collaborer étroitement avec les lauréats pour l'illustration concrète de leurs concepts urbains.
- **L'École de production Automobile Bois Formation :** Symbole du renouveau de la transmission des savoir-faire locaux auprès des jeunes générations, l'école mobilisera ses formateurs et ses élèves.

Engagements opérationnels du réseau des partenaires

Afin de garantir le plein succès des workshops et de maximiser l'effet levier attendu sur notre territoire, nos trois structures s'engagent formellement à :

1. **Accueillir et accompagner les lauréats** : Assurer une présence constante tout au long des ateliers, guider les équipes sur le terrain, répondre à l'ensemble de leurs questions techniques et sectorielles, et faciliter l'immersion dans l'histoire industrielle et humaine de Saint-Loup-sur-Semouse.
2. **Apporter un appui technique et matériel** : Mettre à disposition nos ateliers, nos compétences artisanales et nos volumes de bois locaux (issus des 750 hectares de forêt communale) pour aider les jeunes urbanistes à matérialiser leurs idées.
3. **Réaliser des outils d'illustration et de médiation** : Prendre activement part à la co-conception et à la fabrication concrète d'éventuelles maquettes d'aménagement ou d'objets en bois destinés à présenter le projet aux habitants et à faciliter l'appropriation publique.
4. **Assurer le suivi opérationnel** : Rester pleinement disponibles post-workshop pour aider la commune à mettre en œuvre les recommandations partagées, pérennisant ainsi le travail des lauréats.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Le Maire,
Conseiller Départemental de la Haute-Saône,**

Thierry BORDOT



Les Partenaires Privés et Solidaires Co-signataires :

Le Directeur de la Manufacture des Usines Réunies (MUR)

Manufacture des UR
SCIC SA entreprise agréée IAE
46a avenue Christiane Jansen
70800 St Loup / Semouse
Tél: 03 84 49 20 80 / 09 63 67 20 80
SIREN 831 348 917 00012

La Directrice de l'Atelier d'Insertion Lobotech

Eglantine RELEY

Le Directeur de l'École de Production Automobile Bois Formation

François DESCHASSEAUX